

# DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 05h34 Dohr: 12h34  
Asr: 15h17 Maghreb: 17h36 Icha: 19h04

MÉTÉO

Alger	: 16°	12°
Oran	: 17°	09°
Annaba	: 15°	13°
Béjaïa	: 13°	11°
Tamanrasset:	28°	13°

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 22 novembre 2023 / 8 Djoumada Al Awla 1445 - N° 3424 - 11<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

6<sup>e</sup> DIALOGUE JUDICIAIRE  
AFRICAIN

**M. Larbaoui préside  
l'ouverture  
des travaux**

P. 3

ALGÉRIE - JORDANIE

**M. Nadir Larbaoui reçoit  
un appel téléphonique  
du Premier ministre  
Jordanien**

P. 24

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

**Texte de loi relatif aux forêts  
et aux richesses forestières :  
annulation des deux  
amendements contestés**

P. 4

ALGÉRIE - TURQUIE

## Le président turc entame une visite officielle en Algérie

Le Président turc, M. Recep Tayyip Erdogan, a entamé mardi une visite officielle en Algérie au cours de laquelle il coprésidera avec le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, les travaux de la 2<sup>e</sup> session du Conseil de coopération de haut niveau algéro-turc. Le Président Erdogan a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene par le Président Tebboune, accompagné de hauts responsables de l'Etat et de membres du gouvernement. Les deux Présidents ont écouté les hymnes nationaux des deux pays avant de passer en revue des détachements de l'Armée nationale populaire qui leur ont rendu les honneurs. P. 24



COUR SUPRÊME

**Journée d'étude  
sur les techniques  
de pourvoi en  
cassation**

P. 3

JOURNÉE INTERNATIONALE  
DES DROITS DE L'ENFANT

**Organisation d'une journée  
de solidarité avec les enfants  
palestiniens**

P. 4

LUTTE CONTRE LA RÉSISTANCE  
AUX ANTIMICROBIENS

**L'Algérie engagée à la  
mise en œuvre de son  
plan national (ministre)**

P. 10

SANTÉ

**BÉBÉS  
SECOUÉS  
9 questions  
au pédiatre**

P. 12-13

F  T B A L L

TOURNOI DE L'UNAF  
(U-20) ALGÉRIE

**Le sélectionneur  
Manaâ regrette  
le manque  
de cohésion**

P. 21



MÉDIAS

**Adoption  
du projet  
de loi relatif  
à l'activité  
audiovisuelle**

P. 16

MÉTÉO  
**Pluies  
orageuses  
sur le centre  
et l'est  
du pays  
(BMS)**

P. 2

## MÉTÉO

## Pluies orageuses sur le centre et l'est du pays (BMS)



Des pluies parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées de rafales de vents, affecteront à partir de mardi, plusieurs wilayas du centre et de l'est du pays, indique, lundi, un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie.

De niveau de vigilance "Orange", ce BMS concernera les wilayas de Tipasa, Alger, Blida, Boumerdes, Tizi-Ouzou, Bejaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El-Tarf, avec des quantités de pluies estimées entre 30 et 50 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 60 mm, durant la validité qui s'étale de mardi à 15h00 à mercredi 18h00, précise la même source. Ces averses affecteront, également, les wilayas de Chlef, Ain Defla, Médéa, Bouira, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Mila, Constantine, Guelma et Souk-Ahras, avec des quantités estimées entre 20 et 40 mm, durant la validité du BMS qui court du mardi à 18h00 à mercredi à 18h00.

## MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION Installation du nouveau Secrétaire Général

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a présidé, lundi, la cérémonie d'installation du nouveau Secrétaire général du ministère, Mokhtar Khaldi, en remplacement de Mme Bouhamidi Fouzia, indique un communiqué du ministère.

La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence des directeurs et responsables des établissements médiatiques sous tutelle et de cadres et fonctionnaires du ministère. A cette occasion, M. Laagab a salué "les efforts consentis par la précédente secrétaire générale durant son mandat", saluant "la compétence et la carrière professionnelle du nouveau Secrétaire général du ministère". M. Khaldi a occupé plusieurs postes, dont celui de cadre au cabinet du ministère de la Culture et de la communication, directeur de la culture des wilayas de Boumerdes, Jijel et Alger, et P-dg de l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG).

## MICROCRÉDIT Installation de la nouvelle Directrice générale de l'ANGEM



Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid a présidé la cérémonie d'installation de la nouvelle Directrice générale de l'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM), Souad Bendjemil, a indiqué lundi un communiqué du ministère.

La cérémonie d'installation s'est déroulée, dimanche au siège de l'ANGEM, en présence des cadres du ministère de tutelle, ajoute la même. En marge de la cérémonie d'installation, M. Oualid a donné des instructions pour relancer l'ANGEM en s'orientant davantage vers le financement des artisans, conclut la même source.

## TIPASA

## Perturbation dans la distribution d'eau potable dans six communes

Une perturbation dans la distribution d'eau potable est enregistrée, lundi, au niveau de six (6) communes de la wilaya de Tipasa, en raison du lancement de travaux de maintenance au barrage Boukerdane, a indiqué la Société des eaux et d'assainissement d'Alger (SEAAL) dans un communiqué. Selon le même communiqué, l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) a programmé des travaux de maintenance au barrage Boukerdane, à l'origine de l'arrêt du transfert des eaux à partir de cette installation hydrique vers la station de traitement des eaux de Sidi Ammar. La perturbation dans le programme de distribution d'eau potable touche six communes : Cherchell, Sidi Ammar, Meneaceur, Merad, Hadjout, et le chef-lieu de wilaya de Tipasa. Le programme habituel de distribution d'eau potable reprendra, à partir de demain mardi, a précisé la même source.

## CHINE

## Sept morts dans l'incendie d'une usine



Sept personnes ont été tuées lundi dans l'incendie d'une usine de la province chinoise du Jiangsu (est), a rapporté l'agence Chine nouvelle citant des sources locales. L'incendie s'est déclaré lundi vers 18h30 dans la société Tiantian-run Textile & Technology Co., Ltd. de la ville de Wuxi. Sept personnes ont été retrouvées mortes après la fin des opérations de secours.

L'entreprise, qui existe depuis plus de 20 ans, est un grand fabricant de fils qui vend ses produits sur le marché intérieur et à l'étranger. La cause de l'accident fait l'objet d'une enquête.

## Sept morts dans un incendie survenu dans un logement

Sept personnes ont été tuées dans un incendie survenu dans un logement, dans le nord-est de la Chine, ont annoncé lundi les autorités locales. "Sept personnes ont été tuées dans un incendie survenu dans un logement de plain-pied à structure métallique dans le district de Zhaozhou, dans la province du Heilongjiang (nord-est de la Chine)", ont indiqué les autorités locales. Une enquête sur la cause de l'accident est en cours.

## SURINAME

## Une dizaine de morts lors d'un accident dans une mine illégale

Au moins dix mineurs sont morts lundi au Suriname lors d'un accident dans une mine d'or illégale à une centaine de kilomètres au sud de Paramaribo, a déclaré le président Chan Santokhi lundi à l'Assemblée nationale. "Des personnes cherchaient de l'or dans une sorte de tunnel improvisé d'une profondeur considérable", qui s'est "effondré, ensevelissant de nombreuses personnes. Selon les premières indications, il s'agit de dix personnes, mais il pourrait y en avoir davantage", a dit M. Santokhi. Il a précisé que des équipes de sauveteurs étaient au travail.

## PAPOUASIE NOUVELLE GUINÉE

## Un volcan entre en éruption



Un volcan en Papouasie-Nouvelle-Guinée est entré en éruption lundi et l'Agence météorologique japonaise a déclaré qu'elle évaluait un risque possible de tsunami pour les côtes japonaises. Le mont Ulawun, sur l'île de Nouvelle-Bretagne en Papouasie-Nouvelle-Guinée, est entré en éruption lundi vers 15h30 (06h30 GMT), crachant de la fumée volcanique jusqu'à 15 000 mètres, a indiqué l'agence, citant le Centre consultatif de cendres volcaniques de Darwin. L'agence a déclaré qu'elle évaluait un impact possible, notamment le risque qu'un tsunami s'approche du Japon plus tard lundi. Les premières vagues du tsunami pourraient atteindre les îles d'Izu et d'Ogasawara environ trois heures après les secousses provoquées par l'éruption, a indiqué l'agence japonaise.

## ALGER

## Démantèlement d'un réseau criminel impliqué dans une affaire d'enlèvement

La brigade criminelle de la 2e circonscription de la police judiciaire de Bab Ezzouar (Sûreté d'Alger) a démantelé un réseau criminel composé de 10 individus, impliqués dans une affaire d'enlèvement et de demande de rançon, a indiqué, lundi, un communiqué des services de la Sûreté de wilaya.

L'affaire fait suite à un signalement reçu par la brigade faisant état de l'agression et l'enlèvement d'une personne par un groupe criminel dont le nombre et l'identité sont inconnus, qui étaient à bord de deux véhicules au niveau du parking de Rouiba (Alger), a précisé la même source. Les investigations approfondies diligentées par les éléments de la police judiciaire, en coordination avec le parquet territorialement compétent et par l'utilisation des moyens techniques, se sont soldées par la localisation de l'endroit où était séquestrée la victime (hors Alger), et sa libération, outre, l'identification et l'arrestation des mis en cause, âgées entre 30 et 44 ans, qui ont été présentés devant la juridiction compétente.

## OUARGLA

## Saisie de plus 11,5 quintaux de pois chiche et arrestation de 11 individus

Les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Ouargla ont saisi 11,5 quintaux de pois chiche, et arrêté cinq (5) individus impliqués dans le détournement d'une cargaison de légumineuse de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de la même wilaya, indique lundi, un communiqué de ce corps de sécurité.

"Dans le cadre de la lutte contre le crime sous toutes ses formes à travers le territoire de compétence du groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Ouargla, et sur la foi d'informations recueillies par les éléments de la brigade d'investigations de la même wilaya, faisant état du détournement d'une cargaison de légumineuse de sa destination, à savoir la CCLS de Ouargla, vers le domicile d'un des commerçants à bord d'un camion à des fins de spéculation, des mandats de perquisition ont été exécutés", ajoute la même source.

## TUNISIE

## 97 migrants clandestins secourus en mer

Un total de 97 migrants clandestins ont été secourus au large des côtes tunisiennes alors qu'ils tentaient de traverser la Méditerranée vers l'Italie, a révélé lundi la Garde nationale. "La garde maritime tunisienne a déjoué une tentative d'immigration illégale au large de la côte centrale du pays dimanche dans la soirée", a noté la Direction générale de la Garde nationale

tunisienne dans un communiqué. Au cours de l'opération de sauvetage, un total de 97 personnes de différentes nationalités africaines ont été secourues alors qu'elles étaient à bord d'une em-

barcation, a-t-il précisé. Située sur la rive sud de la Méditerranée, la Tunisie demeure l'un des points de transit les plus fréquentés pour l'immigration clandestine vers l'Europe.

6<sup>E</sup> DIALOGUE JUDICIAIRE AFRICAIN

## M. Larbaoui préside l'ouverture des travaux

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, représentant le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi au Centre international de conférences (CIC) "Abdelatif Rahal" à Alger l'ouverture des travaux du 6<sup>e</sup> Dialogue judiciaire africain organisé par la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples (CAFDHP).

L'ouverture des travaux de ce dialogue placé sous le thème "Promotion des droits de l'Homme en Afrique: défis et opportunités liés à la transposition de la jurisprudence régionale et internationale des droits de l'Homme au niveau des juridictions nationales", s'est déroulée en présence de membres du Gouvernement, des conseillers à la présidence et de la présidente de la CAFDHP, Imani Daud Aboud.

Ont assisté à ces travaux, des présidents des Cours Suprêmes de pays membres de l'UA, une délégation du Conseil constitutionnel de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), des représentants d'instances régionales judiciaires et parajudiciaires ainsi que d'autres organes de l'UA.

Le dialogue se veut une tribune pour les participants pour débattre des opportunités et défis liés à la transposition de la jurisprudence régionale et internationale des droits de l'Homme au niveau des juridictions nationales à l'échelle africaine.



Les travaux de ce dialogue qui se tiennent en vertu de la décision du Conseil exécutif de l'Union africaine portant organisation tous les deux ans, de dialogues judiciaires africains, se poursuivront jusqu'à mercredi.

## Le souci du président de la République de garantir le respect des droits des individus et sociétés mis en avant

Les participants aux travaux du 6<sup>e</sup> Dialogue judiciaire africain ont été unanimes, lundi, à qualifier le choix de l'Algérie pour abriter la présente session de "judiciaires", saluant l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et son attachement à consacrer la justice pour assurer le respect des droits des individus et des sociétés.

Les participants à la présente session, abritée par le Centre international de conférences (CIC) "Abdelatif Rahal" à Alger, ont affirmé que ce dialogue constituera une plateforme commune de complémentarité entre les tribunaux nationaux et le tribunal africain des droits de l'homme et des peuples, "conformément à la Charte africaine pour une sécurisation coordonnée des différents textes".

Le chargé d'affaires du Conseiller juridique de l'Union africaine (UA), Mohamed Salem Al-Khalil, a souligné que l'organisation de la 6<sup>e</sup> session du Dialogue judiciaire africain constituait une opportunité pour examiner les moyens dont disposent les juridictions régionales et internationales pour assurer une meilleure protection des droits de l'homme, notamment en Afrique.

Dans une allocution lue au nom du président de la Commission africaine, Moussa Faki Mahamat, M.

Mohamed Salem Al-Khalil a indiqué que les travaux de cette rencontre permettront aux participants de passer en revue les principales décisions relatives à la coopération judiciaire et aux défis posés dans ce domaine, notant que le dialogue constitue désormais "un processus institutionnel important pour l'UA sous la direction du tribunal africain des droits de l'homme et des peuples", dont la réussite "passe par le soutien aux pays membres, appelés aussi à abriter ce dialogue et à développer les moyens d'intégrer la jurisprudence régionale dans les spécialités nationales".

Dans ce contexte, le même intervenant a estimé que ce dialogue, lancé il y a 13 ans, "prouve que l'Afrique est sur la bonne voie pour renforcer les droits de l'homme malgré les divergences entre Etats membres en termes de traditions judiciaires".

Mohamed Salem Al-Khalil a adressé, au nom du président de la Commission de l'UA, ses vœux au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi qu'au peuple et au gouvernement algériens à l'occasion du 69<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération.

De son côté, la présidente de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, Aboud Imani Daud a salué, dans son allocution, "Tenga-

gement du président Tebboune, à l'ouverture de l'année judiciaire 2023/2024, à commémorer de cette tradition annuelle, mettant, ainsi, en évidence la noblesse du message suprême de la justice et la lourde responsabilité des magistrats dans la protection des personnes et la préservation de leurs droits et libertés".

Mme Aboud Imani Daud s'est également félicitée de la reconnaissance par M.

Tebboune de la grande responsabilité qui incombe aux juges pour garantir l'égalité au sein de la société et consacrer le respect des droits et des libertés.

"La désignation par M. Tebboune, du Premier ministre, pour le représenter aux travaux du 6<sup>e</sup> Dialogue judiciaire africain, témoigne de son grand intérêt pour le corps judiciaire et de ses efforts pour protéger les individus et les peuples, et soutenir la Cour africaine".

La Présidente de la Cour africaine a souligné, dans ce contexte, que le 6<sup>e</sup> Dialogue judiciaire africain est une occasion d'explorer les meilleures voies pour renforcer l'interaction en Afrique sur les plans judiciaire régionale et continentale en vue de protéger les droits de l'homme et des peuples.

Partant, Mme Imani Daud Aboud, a fait savoir que "l'Afrique à laquelle nous aspirons ne peut se baser uni-

quement sur l'intégration politique, car le pouvoir judiciaire est un élément essentiel qui apporte une impulsion supplémentaire".

Elle a souligné, en outre, que toutes les sociétés sont fondées sur la souveraineté de la loi et la protection des droits de l'homme, et que c'est ce vers quoi nous devons tendre si nous voulons renforcer l'Afrique, son unité, et la réalisation de la paix et de la stabilité.

De son côté, le juge auprès de la Cour, Rfaaa Ben Achour, a affirmé que le choix du thème est significatif et intervient à un moment opportun, d'autant que les tribunaux jouent un rôle axial dans la protection des droits de l'homme.

Le même responsable a expliqué que l'intégration des normes régionales et internationales peut être "très importante" pour renforcer l'approche des tribunaux nationaux dans les pays africains, et par conséquent, promouvoir les droits de l'homme et leur protection, outre l'examen des meilleures normes à appliquer.

Il convient de noter que les activités du 6<sup>e</sup> dialogue judiciaire africain, inauguré par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, en sa qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, devront se poursuivre jusqu'à mercredi.

## PROJET DE LOI DE FINANCES 2024

## 353 nouvelles opérations d'investissement dans le secteur de l'hydraulique (ministre)



Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a affirmé que le projet de loi de finances (PLF) 2024 prévoyait l'inscription de 353 nouvelles opérations d'investissement dans son secteur, soulignant que les affectations budgétaires introduites dans cette loi en faveur du secteur de l'hydraulique intervenaient dans le cadre de la nouvelle dynamique que connaît l'Algérie dans le but d'opérer son développement socio-économique.

Les explications du ministre sont intervenues lors d'une séance d'audition organisée dimanche par la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), sous la présidence de Saad Bghidja, président de la commission, en présence de la ministre des Relations avec le parlement, Basma Azouar, dans le cadre d'une série de réunions consacrées à l'étude des budgets sectoriels prévus dans le PLF 2024.

Dans son exposé, M. Derbal a souligné que les affectations budgétaires du secteur dans ledit projet de loi intervenaient dans le cadre de la nouvelle dynamique que connaît l'Algérie, à travers le lancement de plusieurs investissements dans le but d'opérer son développement socio-économique, avec l'accompagnement du secteur de l'hydraulique pour assurer un service public en ce qui a trait à l'eau potable, à l'assainissement et à la garantie des eaux d'irrigation agricole, outre les besoins du secteur industriel.

Selon le ministre, les autorisations de programme s'élèvent à 211,731 milliards Da, dont 164,06 milliards Da destinés à l'investissement, couvrant 353 nouvelles opérations pour un montant de 125,64 milliards Da, et 38,42 milliards Da sont alloués à la réévaluation des opérations du programme en cours.

Les affectations s'élèvent, elles, à 332,37 milliards Da, alloués au nouveau programme et aux opérations du programme en cours.

Rappelant que le secteur de l'hydraulique avait bénéficié de programmes importants ayant permis de réaliser plusieurs acquis, dans le sens où il dispose désormais d'un réseau national d'alimentation en eau potable d'une longueur de plus de 162.500 km, permettant de réaliser un taux de raccordement de 98 %, le ministre a souligné que ces acquis seront renforcés par le programme spécifique au secteur inscrit dans la loi de finances 2024.

Ces nouveaux programmes importants permettront de réaliser plusieurs acquis visant à renforcer les capacités de mobilisation de l'eau, notamment la construction de barrages et de grands transferts, afin de fournir de l'eau potable aux citoyens, outre le développement du secteur de l'assainissement à travers la construction de stations de traitement des eaux usées et l'extension des réseaux d'assainissement, et de l'irrigation agricole.

Il s'agit également de la stratégie ambitieuse approuvée par le président de la République, qui consiste à opter pour le dessalement de l'eau de mer pour faire face à la pénurie d'eau à travers la réalisation de plusieurs grandes stations de dessalement de l'eau de mer le long du littoral.

## COUR SUPRÊME

## Journée d'étude sur les techniques de pourvoi en cassation

Les travaux de la journée d'étude sur "les techniques de pourvoi en cassation" se sont ouverts, lundi à la Cour suprême (Alger), avec la participation de plus de 140 magistrats algériens et étrangers.

Cette Journée d'étude, organisée par le Conseil d'Etat, sera marquée par plusieurs interventions de magistrats représentant l'Algérie, la Belgique, l'Egypte, la Tunisie et la France, qui porteront sur les principales techniques récentes de pourvoi en cassation des différents pays dans le cadre de l'échange d'expertises et d'expériences.

Dans une allocution prononcée à l'ouver-

ture de cette journée, le président du Conseil d'Etat, Mohamed Bennacer a affirmé que "l'édifice judiciaire administratif en Algérie a été parachévé par la création de tribunaux administratifs, de tribunaux administratifs d'appel et du Conseil d'Etat qui reprend sa mission originelle en tant qu'instance de cassation", soulignant que l'objectif de cette journée d'étude internationale est de s'enquérir des nombreuses techniques de pourvoi en cassation dans différents Etats afin de tirer profit de leurs expériences.

S'exprimant à cette occasion, le premier président du Tribunal administratif tunisien,

Abdessalam Mehdi Grissiaa a relevé que le pourvoi en cassation dans la loi algérienne de 2020 équivalait à celui du droit tunisien, soulignant dans ce contexte que le juge de cassation se penche sur le respect de la loi.

Le Conseiller d'Etat au Conseil d'Etat français, Jean-Yves Ollier a expliqué que le pourvoi en cassation dans le cadre du droit français examine les jugements et décisions rendus par les magistrats afin de veiller au respect et à la conformité avec les procédures juridiques. De son côté, le chef de section au Conseil d'Etat belge, Benoît Cuvelier a évoqué l'expérience de la Belgique en la matière,

notamment en ce qui concerne les droits des ressortissants étrangers à l'instar de la demande d'asile politique et des droits de séjour. Le vice-président du Conseil d'Etat d'Egypte, Ahmed Mohamed Hamed a, pour sa part, indiqué que la Cour administrative suprême d'Egypte est la juridiction compétente en matière de pourvoi en cassation, qui équivalait au Conseil d'Etat en Algérie, soulignant que cette Cour comprend un département visant à unifier les principes et notions entre les départements judiciaires en vue d'éviter des jugements contradictoires.

## ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

# Texte de loi relatif aux forêts et aux richesses forestières : annulation des deux amendements contestés

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont approuvé, lundi à Alger par une majorité de voix, l'annulation des deux amendements contestés par les deux chambres du Parlement concernant la loi relative aux forêts et aux richesses forestières, qui a été élaborée par la commission paritaire chargée de trouver une formulation consensuelle.

Le vote a eu lieu lors d'une séance plénière présidée par Brahim Boughali, président de l'APN, en présence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, et des membres du Gouvernement. L'APN avait procédé à l'adoption du projet de loi relatif aux forêts et aux richesses forestières le 24 juin dernier, en y introduisant plusieurs amendements, dont deux amendements au sujet desquels le Conseil de la nation avait émis des réserves lors de son adoption, le 9 octobre dernier. Il s'agit de l'introduction d'un alinéa 2 à l'article 27, permettant aux walis de délivrer une autorisation de déclassement des terres relevant du domaine public forestier, et de l'article 163 relatif à la régularisation des constructions illicites réalisées sur les terres forestières. Une commission paritaire composée de membres des deux

chambres avait été constituée dans le but de proposer un texte relatif aux dispositions contestées, conformément aux dispositions de l'article 143 (alinéa 5) de la Constitution.

Après une série de réunions, la commission a abouti à la suppression de l'alinéa 2 de l'article 27 et de l'article 163 du texte de la loi, une annulation qui a été présentée et approuvée par les députés de l'APN lors de la séance de ce lundi. Intervenant au terme du vote, M. Henni a salué les "grands" efforts déployés dans l'étude de la loi relative aux forêts et aux richesses forestières, soulignant qu'il s'agit d'un "texte vital et stratégique qui contribuera de manière significative à la préservation, à la valorisation et à l'exploitation rationnelle des forêts et des richesses forestières, dans le cadre d'une perspective globale et durable".

En outre, ce texte jouera égale-



ment un rôle dans le développement du secteur du Tourisme et de l'Artisanat, de certains produits agricoles, dans la création de richesses et l'amélioration des conditions des habitants de l'extension du barrage vert et la lutte contre la désertification, indique le ministre. Lors de la séance de vote, le ministre a expliqué

concernant les deux amendements contestés, "qu'il n'est possible de procéder à la déclassement d'une terre relevant du domaine public forestier, qu'annulera sa qualité de bien public de l'Etat, qu'en vertu d'un décret adopté par le Conseil des ministres".

L'exception introduite dans le texte "contredit le contenu de

cette loi qui vise de façon générale à protéger, étendre et à développer la richesse forestière nationale dans le cadre du développement durable, et à exploiter les forêts et les terres à caractère forestier et à les protéger de toutes formes d'érosion".

Concernant l'introduction de l'article 163 portant régularisation de la situation des constructions érigées sur des terrains relevant du domaine public forestier, le ministre a souligné que la nouvelle loi des forêts a été adoptée dans le but de protéger et d'étendre le domaine public forestier et non de régler la situation dans le cadre de l'aménagement urbain qui est couvert par la loi n 08-15 fixant les règles de mise en conformité des constructions et leur achèvement. M. Henni a estimé que "l'ajout de l'article 163 n'est pas nécessaire et que cela compliquerait davantage le processus de régularisation".

## PLF 2024 : Aoun présente le budget du secteur devant la Commission spécialisée

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a présenté, lundi, devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) le budget du secteur, mettant en avant les objectifs stratégiques des activités fondamentales du secteur de l'industrie et de la production pharmaceutique.

Le ministre a présenté ses explications lors d'une audition tenue par la Commission des finances et du budget de l'APN, présidée par Saad Beghidja, président de la commission, dans le cadre de ses réunions dédiées à l'examen des budgets sectoriels figurant dans le projet de loi de

finances 2024, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Besma Azouar.

A cette occasion, M. Aoun a indiqué que les objectifs stratégiques du secteur consistaient à renforcer la base industrielle nationale, encourager et redynamiser l'investissement, améliorer le climat des affaires, consolider la base industrielle pharmaceutique nationale, et promouvoir le tissu national des petites et moyennes entreprises (PME) à travers la modernisation des mécanismes de leur soutien. Il a ajouté que le budget du secteur était estimé à une valeur d'autorisation d'engagement de 7.896 mds DA et des affectations

de paiement de 10.308 mds DA. Concernant les mesures à caractère fiscal et législatif proposées dans le projet de loi de finances 2024, relatives au secteur de l'industrie et de la production pharmaceutique, le ministre a évoqué la fixation des montants des taxes perçus par l'Institut national de la propriété industrielle (INAPI), concernant les brevets d'invention, les certificats d'adhésion, les marques et les marques collectives, les dessins et prototypes industriels, les schémas de configuration et les circuits intégrés, et les données géographiques.

Il a également rappelé l'introduction de nouvelles dispositions visant à encourager

et promouvoir la production nationale en réduisant les taxes douanières appliquées aux intrants utilisés dans la fabrication de montures de lunettes. Précisant que les mesures à caractère fiscal et législatif proposées par le secteur s'inscrivaient dans le cadre de la politique du Gouvernement visant à améliorer et augmenter les recettes du budget de l'Etat, M. Aoun a souligné la mise en œuvre de la politique du secteur, en particulier dans le domaine de l'aide aux opérateurs économiques pour la réalisation de projets d'investissement et la diversification des activités industrielles, à même de stimuler le développement économique.

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

### Organisation d'une journée de solidarité avec les enfants palestiniens

Le ministère de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme a organisé, lundi à Alger, en coordination avec l'UNICEF, une journée de solidarité avec les enfants palestiniens qui subissent les pires exactions. Dans une allocution prononcée lors de cette journée de solidarité, organisée au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, (Alger), à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant (20 novembre), la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a dit que "les enfants palestiniens sont privés du droit à la vie avec le bombardement des écoles et des hôpitaux à Gaza". Evoquant les enfants algériens, Mme Krikou a mis l'accent sur l'impératif de "consentir davantage d'efforts pour protéger leurs droits garantis et assurer leur concrétisation sur le terrain à travers un encadrement sur les plans social et scientifique". Intervenant à l'occasion, la représentante de l'UNICEF en Algérie, Katarina Johansson, a affirmé que Gaza "est devenue un cimetière d'enfants, puisque plus de 400 enfants sont tués ou blessés chaque jour". Pour sa part, la secrétaire générale adjointe de la Ligue arabe, Haifa Abu Ghazaleh, a souligné, dans son intervention par visio-conférence, que "les enfants palestiniens subissent un véritable génocide", ajoutant que l'entité sioniste cherche à détruire Gaza "en ciblant par ses bombardements incessants les hôpitaux, les infrastructures et les services publics au vu et au su de la communauté internationale et au mépris de toutes les règles du droit international". Elle a appelé, dans ce cadre, à faire cesser l'agression et à assurer en urgence la protection des femmes et des enfants, jugeant impératif de "mettre en place un mécanisme contraignant pour protéger les enfants palestiniens des exactions de l'occupation sioniste, ainsi que dans toutes les zones de conflits armés". L'événement s'est déroulé en présence de membres du Gouvernement, de responsables d'instances nationales, de représentants de divers secteurs, de la représentante de l'UNICEF et du représentant du Coordonnateur résident du système des Nations Unies en Algérie. Il a été marqué par la projection d'un documentaire mettant en avant les efforts de l'Etat algérien pour la promotion, le renforcement et la protection des droits de l'enfant et les interventions, par visioconférence, de membres du Parlement arabe de l'enfant, qui ont condamné les massacres et les crimes barbares perpétrés contre les enfants de Gaza.

## ALGÉRIE-SUÈDE

### Examen des moyens de renforcement de la coopération dans le domaine des énergies renouvelables

Les voies et moyens de développement de la coopération algéro-suédoise dans le domaine de l'énergie, notamment les énergies renouvelables, le développement de l'hydrogène et de la transition énergétique en Algérie, ont été examinés lundi à Alger, selon un communiqué du ministère de l'Énergie et des mines. Le Secrétaire général du ministère de l'Énergie et des Mines, Abdelkrim Aouissi, a reçu l'ambassadrice de Suède chargée de la promotion du commerce et des investissements durables, Cecilia Ekholm, en présence de l'ambassadeur de Suède à Alger. Les entretiens entre les deux parties ont porté sur le "renforce-

ment des relations de coopération bilatérale dans le domaine énergétique, notamment dans les domaines des énergies renouvelables, du développement de l'hydrogène et de la transition énergétique en Algérie". Les deux parties ont évoqué, en outre, "les opportunités d'affaires et d'investissement et les moyens d'échanger les expériences entre les sociétés des deux pays, notamment en ce qui concerne le développement des énergies nouvelles et renouvelables", ajoutant-on de même source. A cette occasion, le SG du ministère a présenté un aperçu sur la stratégie de développement du secteur de l'énergie et des mines, notamment le pro-

gramme du développement du secteur des énergies nouvelles et renouvelables, appelant l'équipe d'experts formée "à renforcer et à intensifier les échanges en vue d'élaborer une feuille de route pour identifier les domaines de coopération et d'investissement dans les projets industriels énergétiques en Algérie et à créer des partenariats mutuellement bénéfiques". Pour sa part, Mme Cecilia Ekholm, a exprimé la disponibilité et l'intérêt accordé par son pays au développement des relations de coopération avec l'Algérie, outre le renforcement des consultations économiques et commerciales et l'échange d'expériences.

## SINAA EXPO INDUSTRIES

### Près de 160 exposants attendus pour la 2<sup>ème</sup> édition

La deuxième édition du Salon international pour l'industrie "SINAA EXPO INDUSTRIES", prévue du 28 au 30 novembre au Palais des expositions Pins Maritimes (Alger), verra la participation d'environ 160 exposants algériens et étrangers, ont annoncé lundi les organisateurs de cet événement économique. S'exprimant lors d'une conférence de presse, la responsable du salon, Sarah Ouaraab, a expliqué que la 2<sup>ème</sup> édition du salon constituera une occasion importante pour les professionnels afin d'échanger leurs expériences et expertises dans divers domaines. Organisée sur une superficie de 3.700 m<sup>2</sup>, ce salon qui verra la participation de six pays, se veut un espace pour les professionnels afin d'échanger leurs expériences avec les différents acteurs dans l'objectif de découvrir les dernières innovations dans le domaine industriel, avec la possibilité d'établir des partenariats à l'avenir", précise Mme Ouaraab. Parmi les principaux domaines couverts par le salon, la respon-

sable a cité le textile industriel, dont la sidérurgie, le pétrole, la logistique, l'industrie, les machines, les lignes de production, les équipements, les outils, les pièces et composants industriels, la sous-traitance et l'ingénierie, la maintenance industrielle et les services, l'automatisation et la robotique, les bâtiments industriels, ainsi que l'hygiène, la sécurité et l'environnement. En parallèle, des conférences et des rencontres animées par des experts et des professionnels aborderont des sujets liés au domaine industriel, tels que les nouvelles innovations et la nouvelle approche de l'organisation des outils de production (industrie 4.0), la maintenance industrielle, les services industriels, l'économie circulaire, ainsi que le financement de projets. Plus de 6.000 visiteurs professionnels sont attendus lors de cette manifestation, dont des industriels, des chefs d'entreprise, des investisseurs et des distributeurs.

# GHARDAÏA Ouverture de la semaine de l'entrepreneuriat "vert"

Une semaine de l'entrepreneuriat "vert" a été ouverte lundi à l'université de Ghardaïa, à l'initiative de l'Agence nationale des déchets (AND) en coordination avec le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Algérie.

Lors de la séance d'ouverture de cet événement, Ryadh Boudjemadi, responsable de la nature, climat et énergie au PNUD en Algérie, a indiqué que "le choix de Ghardaïa pour abriter cette deuxième semaine de l'entrepreneuriat "vert" est justifié par l'existence d'un fort potentiel humain intéressé par la création d'entreprises dans le domaine des métiers de l'environnement et également l'existence d'un Ksar écologique "Tafillet" primé pour son respect des normes environnementales et le recyclage des déchets".



Abordant la même thématique, Mme Hanan Kaouane, responsable de l'accélérateur PNUD/Algérie, a pour sa part affirmé que cet événement "vise à sensibiliser à l'entrepreneuriat "vert" et l'innovation à l'économie circulaire, à appuyer et à accompagner les porteurs de projets en les informant sur les opportunités, les aides allouées pour la création et le développement durable de leur entreprises". "L'université de Ghardaïa renferme un club pour les porteurs de projets et une maison d'entrepreneuriat que l'on va accompagner pour la concrétisation de leur projets de création d'entreprises dans le domaine de l'économie circulaire durable", a précisé Melle Kaouane. De son côté, le directeur

général de l'AND, Karim Ouamane a indiqué que "cette semaine vise essentiellement à toucher le maximum de jeunes universitaires et promouvoir les différentes activités dans le domaine de la gestion des déchets tout en favorisant la création de richesse et d'emploi durable". "Nous œuvrons pour la mise en place d'une base solide pour le développement de l'économie circulaire valorisant les matières résiduelles, les déchets et le développement de la technologie de recyclage", a expliqué M.Ouamane, ajoutant que la concrétisation d'une économie circulaire durable porteur de plus-value, requiert l'adhésion des investisseurs notamment nos

jeunes universitaires par leur sens d'innovation dans le recyclage, le tri, et la valorisation des déchets. Pour sa part, le wali de Ghardaïa, Abdallah Abi Nouar a mis en avant les efforts déployés par l'Etat en matière de traitement des déchets organiques, liquides et lourds avant d'appeler les porteurs de projets notamment les jeunes universitaires à s'investir dans l'économie circulaire et trouver des solutions innovantes pour la valorisation des déchets dans le respect de l'environnement. Interrogé en marge de l'ouverture de cette semaine, l'inspecteur régional de l'environnement (Ouargla), Amar Bouamer a souligné "qu'une prise de conscience croissante des enjeux envi-

ronnementaux chez les jeunes du sud est constaté ce qui permet de favoriser une dynamique économique en pleine évolution en matière de recyclage, récupération et valorisation des déchets". Il a également souligné que le développement de l'économie circulaire constitue un facteur clé pour faire face au chômage et d'assurer la durabilité d'un développement d'une l'économie locale porteur de richesse. Des ateliers, des conférences, et des séances de travail sont prévus durant cette édition où il sera question du renforcement de l'entrepreneuriat "vert", la création d'emplois durables, tout en encourageant la recherche scientifique et l'innovation dans le domaine de l'économie circulaire notamment la gestion des déchets, ont indiqué les organisateurs. Organisée par l'AND en coordination avec le PNUD en Algérie et en partenariat avec l'université et la wilaya de Ghardaïa, cette 2e édition de la semaine de l'entrepreneuriat "vert", regroupe l'ensemble des acteurs activant dans le développement de l'entrepreneuriat en matière de la gestion des déchets dans la wilaya de Ghardaïa, ainsi que les étudiants et jeunes de la formation professionnelle, porteurs de projets.

# BLIDA 130 projets innovants enregistrés à l'université Ali Lounici

Au total, 130 projets innovants ont été enregistrés à l'université Ali Lounici d'El Affroun (wilaya de Blida), durant l'année universitaire 2022-2023, dénotant l'intérêt des étudiants pour le monde de l'entrepreneuriat, a-t-on appris, lundi, auprès de la cellule de communication de cet établissement de l'enseignement supérieur. Sur ce total de projets innovants, une vingtaine ont obtenu un brevet d'invention, ayant qualifié cette université à occuper la première place nationale dans ce domaine, selon la même source, qui a souligné les efforts des responsables de l'université à "encourager les étudiants à échanger avec les anciens promoteurs de projets, pour bénéficier de leur expérience et expertise et enrichir leurs connaissances sur l'environnement entrepreneurial". L'université Ali Lounici a élaboré un plan spécial pour l'ancrage de l'esprit entrepreneurial. Ce plan s'articule sur la définition de la startup et de son rôle dans la promotion de l'économie locale et nationale, ainsi que sur l'explication des mécanismes d'obtention d'un brevet d'invention pour la création d'une startup, selon la même source. Le plan a pour objectif de promouvoir l'étudiant chercheur au rang d'étudiant entrepreneur jouissant de l'esprit d'initiative pour créer sa propre entreprise, a ajouté la même source. Le rôle de l'université consiste dans le développement de l'esprit entrepreneurial chez l'étudiant, à travers la sensibilisation et l'orientation et l'ouverture sur l'environnement économique, notamment les opérateurs économiques et les ministères concernés", a-t-on expliqué. L'université Ali Lounici compte quatre facultés, à savoir la faculté de littérature et des langues, la faculté de Droit et sciences politiques, la faculté des sciences humaines et sociales et la faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion.

# CONSTANTINE 60 millions DA pour l'aménagement du chemin de wilaya entre Boudraâ Salah et Salah Bey (wilaya)

Une enveloppe financière de l'ordre de 60 millions de dinars vient d'être mobilisée pour engager la mise à niveau du chemin de wilaya (CW) n2 entre le quartier Boudraâ Salah et la région de Salah Bey relevant de la commune de Constantine, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Ce budget permettra la mise à niveau prochaine d'un tronçon de ce chemin de wilaya sur une longueur de 5 kilomètres, constituant la jonction principale entre le centre ville et la région nord-est de la wilaya, a souligné la même source. L'aménagement tant attendu de cette route mettra fin aux goulets d'étranglement constants que connaît cette voie qui est traversé quotidiennement par des milliers de véhicules notamment les poids lourds en direction des wilayas de Jijel et Skikda en particulier, a précisé la même source. Les travaux d'aménagement de cette route devant être lancés "Incessamment", permettront également de réduire les accidents de la route signalés à cause de l'état dégradé de la chaussée et contribuera également à l'amélioration des conditions de déplacement de ses habitants des quartiers traversés par cette route (Bencherqui, Boudraâ Salah, El Menia et El Ghorab) à travers le renforcement du transport en commun, actuellement perturbé par la même cause. L'aménagement de cette route constituera également une bouffée d'oxygène pour les habitants de la région retirée de Salah bey qui compte plus de 3.000 habitants qui n'ont eu de cesse à revendiquer l'inscription de ce projet qui a également un impact positif sur la promotion du tourisme dans cette région selon les services de la wilaya.

# JIJEL Accord pour la réalisation de 6 nouveaux projets pour le secteur de la jeunesse et des sports (Ministre)

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, a annoncé lundi après-midi à Jijel l'accord donné par la direction générale du budget du ministère des Finances pour la réalisation dans cette wilaya de six nouveaux projets au profit du secteur en 2024. Dans une déclaration à la presse au centre des loisirs de jeunes à Bordj Blida dans la commune d'El Aouana, M. Hammad a précisé que la direction générale du budget du ministère des Finances a donné son accord pour la réalisation de six nouveaux projets d'investissement dans la wilaya d'une valeur estimée à 740 millions DA. Parmi ces projets, a ajouté le ministre, figurent ceux de la réhabilitation et d'équipement du stade omnisports Rouibah Hocine dans la commune de Jijel, de la réhabilitation et de pose de

gazon synthétique au stade communal colonel Amirouche de la même commune, le projet d'étude, de suivi de la réalisation et d'équipement de la maison de jeunes de la commune de Bouraoui Belhadef en plus de la restauration de plusieurs structures sportives. L'accord a été égralement donné pour la réévaluation de cinq opérations en cours de réalisation dont les projets de réalisation de deux piscines de proximité à El Milia et Sidi Maarouf, et le suivi de la réalisation d'un stade de football dans la commune de Chekfa, a assuré le ministre. M. Hammad a souligné que la démarche de son ministère repose sur "la mise à la disposition de nos enfants de structures sportives pour exercer leurs activités, l'accompagnement de leurs projets innovants et la découverte des

jeunes talents", mettant l'accent sur la nécessité d'une gestion rationnelle de ces acquis destinés au développement de la pratique sportive. Auparavant, le ministre a inauguré une piscine semi-olympique portant le nom du chahid El Adjrout Braham dans la commune de Taher et un complexe sportif de proximité dans la commune de Settara où il a lancé les travaux de pose du gazon synthétique sur le terrain du stade communal. Il a également inspecté les projets d'une piscine semi-olympique dans la commune d'El Milia, d'un stade omnisports de 5.400 places dans la commune de Kaous et d'une salle omnisports de 3.000 places au chef-lieu de wilaya, insistant notamment sur la réception de ces projets dans les délais pour les mettre au service des jeunes de la région.

# OUARGLA Coup d'envoi de la campagne labours-semailles

Une superficie de plus de 8.000 hectares (ha) sera emblavée en céréalière au titre de la campagne labours-semailles 2023/2024 dans la wilaya d'Ouargla, contre 4.200 ha l'année dernière, a-t-on appris lundi de la direction des services agricoles (DSA). Lancée par le wali d'Ouargla, Mustapha Aghamir, au niveau d'une ferme relevant de l'entreprise Global-Agri-Food, filiale Madar-Holding, dans la région de Gassi-Touil (commune de Hassi-Messaoud), cette campagne table cette saison sur l'ensemencement de cette surface en diverses variétés de céréales, dont les blés tendre et dur et l'orge. Cette ferme qui s'étend sur une superficie de 2.000 ha, dont

1.050 ha exploités dispose de 25 forages destinés à l'irrigation. Cette superficie céréalière est équipée en 25 pivots à être renforcés prochainement d'une dizaine d'autres pour exploiter le reste de la surface globale" de la ferme, a expliqué le PDG de Global-Agri-Food, Lotfi Boughrara. "L'entreprise envisage d'étendre ses activités dans le cadre de l'adhésion à la démarche de l'Etat portant investissement et développement des cultures stratégiques, en développant la céréalière pour atteindre l'autosuffisance alimentaire en ces produits stratégiques", a indiqué le même responsable. Le développement des cultures stratégique n'a cessé de gagner de

terrain dans la wilaya d'Ouargla passant de 4.200 ha la saison dernière à plus de 8.000 ha cette saison. Dans l'optique de booster l'investissement en cultures stratégiques dans la région aux importantes potentialités agricoles, un réseau d'électrification agricole est prévu au profit des investisseurs, avec la mise en place d'un transformateur électrique de 40 KVA. Le wali, Mustapha Aghamir, a, à ce titre, fait savoir que "les moyens nécessaires pour accompagner les agriculteurs, notamment les céréaliculteurs, ont été mobilisés, dont les bureaux d'études techniques, de suivi, les instituts techniques, la chambre d'agriculture (CA)". Mettant à profit cette sortie de

terrain, le chef de l'exécutif de la wilaya a convié les promoteurs, publics et privés, désirant s'impliquer dans les efforts de développement des cultures stratégiques de se rapprocher de l'office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS), dont le siège est dans la wilaya d'El-Ménia, pour déposer leurs demandes et s'offrir toutes les facilités nécessaires à leur en forme leurs projets. La céréalière dans la wilaya d'Ouargla est concentré principalement dans la région de Gassi-Touil, (commune de Hassi-Messaoud) et les communes d'Ouargla, Rouissat, N'goussa et Hassi-Benabdallah.

## PÊCHE

## L'exploitation des autorisations de pêche en Mauritanie ouvrira de nouvelles perspectives à la flotte algérienne (ministre)



Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a affirmé, lundi, que l'exploitation des autorisations de pêche en Mauritanie, en application du protocole de coopération entre l'Algérie et la Mauritanie, était une question "stratégique", estimant que cette opération ouvrira de nouvelles perspectives à la flotte de pêche algérienne, indique un communiqué du ministère.

Présidant une réunion de coordination, au siège du ministère, avec les armateurs souhaitant pratiquer la pêche sur les côtes mauritaniennes et les capitaines de navires de pêche ayant bénéficié d'un stage pratique à bord de navires mauritaniens de pêche en haute mer, en présence des cadres centraux, M.Badani a passé en revue les principaux points du protocole de coopération avec la partie mauritanienne, précise le communiqué.

A cette occasion, le ministre s'est enquis de l'expérience des capitaines ayant bénéficié du stage et des préoccupations des armateurs, avant de discuter des différents aspects pratiques et des démarches techniques, administratives et juridiques liées aux opérations de la pêche en Mauritanie", selon la même source.

M. Badani a souligné que l'exploitation des autorisations de pêche en Mauritanie, au nombre de sept (7), en application du protocole de coopération entre l'Algérie et la Mauritanie, était une question "stratégique", en ce qu'elle "contribuera au développement de la pêche en haute mer et ouvrira de nouvelles perspectives à la flotte de pêche algérienne", note le communiqué.

Le ministre a donné des instructions pour "la mise en place d'un groupe de travail, chargé d'étudier le cadre administratif et juridique en Mauritanie, afin de permettre aux armateurs de navires de pêche algériens souhaitant bénéficier d'autorisations de pêche dans ce pays frère, de pratiquer cette activité".

## PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION Réunion sur le plafonnement des marges bénéficiaires

Une réunion technique de concertation a eu lieu lundi au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, consacrée à l'examen du plafonnement des marges bénéficiaires de certains produits de large consommation, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion a été présidée par le ministre du secteur, Tayeb Zitouni, en présence de représentants des secteurs ministériels concernés, du directeur général de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), Nacereddine Messaoudi, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, du président de la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA), Abdelouahab Ziani, ainsi que



du secrétaire général par intérim de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), et des présidents des organisations et associations nationales de protection du consommateur.

Lors de cette rencontre, le ministre a mis en avant l'importance du plafonnement des marges bénéficiaires, de la moralisation de l'activité commerciale et du renforcement de la confiance sur le marché

pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens", ajoutant que cette réunion visait à "promouvoir la concertation et le dialogue pour instaurer les règles participatives liées à l'approvisionnement et à la

stabilité du marché afin de préserver l'intérêt des consommateurs et des opérateurs économiques, tout en renforçant la transparence dans les pratiques commerciales".

Cette réunion, ajoute le ministre, intervient pour enrichir, également, l'avant projet de loi sur le plafonnement des marges bénéficiaires, qui couvrira, dans une première étape, les produits de large consommation.

M. Zitouni a aussi écouté, lors de la réunion, les interventions des participants qui ont présenté leurs propositions, à cet effet, et salué l'approche participative du ministère du Commerce, conclut le communiqué.

## TRAVAUX PUBLICS

## Elaborer minutieusement des cahiers de charges pour garantir la sélection des entreprises performantes (ministre)

Le ministre des Travaux Publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh a souligné, lundi à Tissemsilt, la nécessité d'élaborer minutieusement des cahiers de charges, permettant la sélection d'entreprises performantes et capables de réaliser les projets dans les délais requis et les normes de qualité établies.

Le ministre, qui a suivi un exposé sur le projet de dédoublement de la route reliant la wilaya de Tissemsilt à l'auto-route nord-sud, qu'il a supervisé dans le cadre de sa visite dans la wilaya, a indiqué qu'il est nécessaire d'élaborer des cahiers de charges avec les compétences et les connaissances nécessaires pour assurer la sélection d'entreprises capables de réaliser les projets dans les délais impartis et avec les spécifications techniques nécessaires pour éviter d'enregistrer l'inefficacité des offres".

M. Rakhroukh a ajouté que "les cahiers des charges doivent être élaborés de manière transparente et prendre en compte tous les points liés à la détermination des conditions requises par les entreprises, à l'instar du matériel, les moyens financiers et humains, en introduisant le bilan annuel de leur activité au titre du dossier de l'appel d'offres".

Il a souligné que les délais de réalisation du dédoublement de la route reliant la wilaya de Tissemsilt à l'auto-route Nord-sud sont "exagérés", malgré le fait qu'un cahier de charges a été élaboré pour sélectionner les entreprises nationales de réalisation les plus solides et fixé un délai de 18 mois, même si le projet peut être mis en œuvre "dans un délai d'un an au plus", instruisant de revoir ces délais, tout en respectant les spécificités techniques requises.

Le ministre a instruit les directeurs des entreprises chargées de mettre en œuvre ce projet de renforcer les chantiers pour assurer le travail selon un système de trois équipes, ou au moins deux équipes, compte tenu de l'importance de tous les projets que la wilaya de Tissemsilt a bénéficié, au cours de l'année écoulée, au titre du programme

complémentaire approuvé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya, de plus de 47 milliards DA pour le secteur des travaux publics.

Ces projets devront créer une dynamique de développement et économique au niveau de plusieurs communes éloignées de cette wilaya et des wilayas limitrophes, à l'instar de Médéa et Djelfa, faciliter le trafic et créer des postes d'emploi considérables lors du déroulement des travaux.

Par ailleurs, M. Rakhroukh a inspecté d'autres projets, à l'instar du dédoublement de la RN 14 dans son tronçon reliant les wilayas de Tissemsilt et Tiaret sur une distance de 8 km, sachant que le taux d'avancement des travaux a atteint 32 pc et sera prêt fin juin 2024.

Il s'est enquis également des projets de modernisation des tronçons de chemins de wilaya d'un montant de 523,6 millions DA, qui seront livrés à la fin de l'année en cours.

## COMMERCE

## Chauffages et détecteurs de CO : 25 échantillons testés dans des laboratoires spécialisés (ministère)

Le directeur du contrôle de la qualité et de la répression de la fraude au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, Mohamed Benzaidi a affirmé, lundi à Alger, qu'il a été procédé au contrôle de 18 unités de production d'appareils de chauffage et de détecteurs de monoxyde de carbone et au prélèvement de 25 échantillons testés au niveau des laboratoires spécialisés.

Les résultats des échantillons prélevés des unités de production d'appareils de chauffage et de détecteurs de monoxyde de carbone, dont 14 appareils de chauffage à gaz et 11 détecteurs de monoxyde de carbone, ont révélé l'incompatibilité de deux détecteurs de monoxyde de carbone dont les marques ont été annoncées récemment par le ministère, a précisé M. Benzaidi sur les ondes de radio nationale.

L'opération de contrôle menée par le ministère touche tous les opérateurs économiques au niveau de la production, l'importation et la distribution de ces appareils, a-t-il expliqué.

Selon le responsable, l'objectif de cette opération est de s'assurer de la conformité de ces appareils avec les dispositions de l'arrêté interministériel du 31 janvier 2016 relatif au règlement technique fixant les exigences de sécurité des appareils à gaz

combustible ainsi qu'aux dispositions de l'arrêté interministériel du 10 novembre 2020 portant adoption du règlement technique fixant les exigences de sécurité des appareils électriques de détection de monoxyde de carbone à usage domestique.

"21 échantillons sont en cours d'analyse, dont 13 appareils de chauffage et 8 détecteurs", a fait savoir M. Benzaidi qui a ajouté que "l'opinion publique et les consommateurs seront informés des résultats en cas de non conformité de ces appareils".

Les tests effectués au niveau des laboratoires relevant du ministère "sont soumis aux normes de la qualité en vigueur, aux textes juridiques et aux normes internationales", a-t-il dit.

Le ministère ambitionne d'augmenter le nombre de ces laboratoires accrédités de 35 actuellement à 45 laboratoires d'ici fin 2024, selon le même responsable, qui a fait état de huit (8) laboratoires ayant obtenu l'agrément de l'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC), en attendant l'accréditation de neuf (9) autres laboratoires.

M. Benzaidi a souligné que "les consommateurs ne sont pas en mesure de tester les chauffages et les appareils de détection du monoxyde de carbone", les appelant, dans ce sens, "à se montrer vigilant notamment quant à l'installation des ces équipements

qui doit être effectuée par un plombier qualifié".

### Plus de 1,7 million interventions en matière de pratiques commerciales et conformité des produits

Présentant le bilan des interventions des services relevant du ministère durant les dix (10) premiers mois de 2023, M. Benzaidi a fait état de "l'enregistrement de 1,734.000 interventions en matière de pratiques commerciales, de conformité des produits, et de répression de la fraude, donnant lieu à l'enregistrement de 166.000 contraventions et l'établissement de 157.000 procès-verbaux officiels de poursuites judiciaires".

Parallèlement, les services du ministère ont pris des mesures administratives conservatoires qui se sont traduites "par la saisie de marchandises d'une valeur totale de 1,58 milliard DA, outre la proposition de fermeture de 11.493 locaux commerciaux".

Pour ce qui est de la conformité des produits, le même responsable a fait savoir que les services du ministère avaient effectué "810.000 opérations de contrôle à la suite desquelles 50.000 procès verbaux de poursuite judiciaire ont été dressés" Il a été procédé, par mesures conservatoires, à la saisie de marchandises non conformes ou impropres à la

consommation d'une valeur totale estimée à 1,133 milliard de dinars", a-t-il ajouté.

M. Benzaidi a également évoqué le bilan des interventions des inspections frontalières qui ont traité "plus de 41.000 dossiers de déclarations d'importation de produits, d'une valeur totale de 2,3 milliards de dinars.

40.758 décisions d'entrée de produits ont été délivrées et 550 cargaisons de produits ont été relouées.

Les statistiques enregistrées en matière d'intoxication font ressortir qu'au cours de la même période, 444 cas d'intoxications alimentaires collectives ont été enregistrées, dont 152 cas enregistrés au niveau commercial, soit 37%, et 262 cas enregistrés en dehors du secteur commercial (fêtes, repas à domicile, cantines scolaires ou universitaires, bases de vie et restaurants d'entreprises) soit 63%.

Ces intoxications ont touché 6331 personnes, dont 2028 personnes au niveau du tissu commercial et 4303 personnes en dehors du secteur commercial.

Par ailleurs, 122 procès-verbaux ont été dressés pour des poursuites judiciaires contre les contrevenants, 82 locaux commerciaux ont été fermés et une quantité de plus de 1,6 tonnes de produits alimentaires a été saisie, selon le même responsable.

## PÉTROLE Le Brent clôture à 82,32 dollars

Les cours du pétrole ont pris encore de la hauteur lundi, après un premier sursaut vendredi, sur un marché aux volumes faibles, qui s'attend à voir l'Opep+ rester offensive lors de sa prochaine réunion, dimanche, pour soutenir les prix.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier a engendré 2,12%, pour clôturer à 82,32 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain, avec échéance en décembre, a lui pris 2,25%, à 77,60 dollars.

La prochaine réunion ministérielle de l'Opep et ses alliés (Opep+) doit se tenir



dimanche à Vienne, siège de l'alliance. Les marchés pétroliers attendent donc avec d'autant plus d'impatience les résultats de cette réunion.

## PRIX DE L'ÉNERGIE L'UE prolonge l'assouplissement des aides aux entreprises

La Commission européenne a prolongé lundi de six mois, jusqu'à juin 2024, un dispositif permettant aux Etats membres d'aider les entreprises confrontées à la flambée des prix de l'énergie.

Cet instrument temporaire permet aux Etats membres d'accorder des aides financières, sous diverses formes, pour indemniser les entre-

prises et tout particulièrement les grosses consommatrices d'énergie pénalisées par la hausse des tarifs du gaz et de l'électricité.

Il devait initialement prendre fin au 31 décembre 2023.

"Les Etats membres ne peuvent continuer à apporter un soutien, en couvrant une partie des coûts supplémentaires, que si les prix de l'éner-

gie dépassent de manière significative les niveaux d'avant la crise", a précisé la Commission dans un communiqué.

Les subventions publiques aux entreprises sont sévèrement encadrées par Bruxelles afin de limiter les distorsions de concurrence et de protéger le marché unique.

Mais cet encadrement a été

provisoirement assoupli dans le contexte de la flambée des prix sur les marchés énergétiques.

Si la situation s'est stabilisée depuis l'an dernier, les tensions géopolitiques continuent de faire planer des risques sur l'approvisionnement et "les marchés de l'énergie restent vulnérables", a souligné la Commission.

## MONNAIE Le dollar recule face à l'euro

Le dollar recule lundi, plombé par des données économiques poussant les cambistes à miser sur une future baisse de taux de la Réserve fédérale américaine (Fed) et faisant en retour grimper le yen.

Le billet vert se repliait cet après-midi face à la devise européenne, qui prenait 0,11% à 1,0927 dollar.

En début de séance, le billet vert avait touché un plus bas depuis fin août face à l'euro, à 1,0940 dollar pour un euro.

La devise américaine s'effritait aussi

face à la livre, en hausse de 0,09% à 1,2474 dollar, après avoir atteint son plus bas niveau depuis la mi-septembre contre la devise britannique, à 1,2510 dollar pour une livre.

De la même façon, le yen renforçait ses gains, remontant de 0,90% à 148,29 yens pour un dollar, après avoir brièvement pris plus de 1% et touché 148,10 yens, à ses plus hauts niveaux depuis début octobre face au billet vert. L'indice des prix à la consommation (IPC) japonais pour octo-

bre, attendu vendredi, devrait éclairer sur l'efficacité de cette politique monétaire ultra-accommodante.

Les cambistes se focalisent à présent sur les prévisions de premières baisses de taux de la Fed et misent sur le "premier semestre 2024".

Plusieurs données sont encore attendues au cours de la semaine aux Etats-Unis, dont les minutes de la réunion monétaire de la Fed mardi, qui seront particulièrement scrutées.

## CHINE Le taux préférentiel de prêt reste inchangé

Le taux préférentiel de prêt (loan prime rate, LPR) à un an de la Chine, taux de prêt de référence basé sur le marché, s'est établi à 3,45% lundi, soit un niveau inchangé par rapport au mois précédent.

Le LPR à plus de cinq ans, sur lequel de nombreux prêteurs basent leurs taux hypothécaires, est également resté inchangé à 4,2%, selon le Centre national de financement interbancaire.

Basé sur les devis émis par des banques de référence en ajoutant quelques points de base au taux d'intérêt des opérations d'open market, le LPR est calculé par le centre, servant de référence de tarification pour les prêts bancaires.

"En général, si le taux de la facilité de prêt à moyen terme

(medium-term lending facility rate, MLF) à un an reste inchangé, la probabilité d'un changement du LPR est faible", a déclaré Dong Ximiao, chercheur principal de la Merchants Union Consumer Finance Company Limited.

La Banque populaire de Chine a injecté le 15 novembre 1,450 milliards de yuans (environ 202 milliards de dollars) sur le marché par le biais de la MLF à un an, à un taux d'intérêt de 2,5%, le même taux que lors de l'opération précédente.

L'outil de la MLF aide les banques commerciales et les banques spécialisées à maintenir les liquidités en leur permettant d'emprunter auprès de la banque centrale en utilisant des titres comme garantie.

## ALLEMAGNE Les taux ne devront pas baisser "trop tôt", prévient le patron de la Bundesbank

Le président de la Banque centrale allemande a estimé vendredi que les taux d'intérêt ne devront pas être réduits "trop tôt", le resserrement monétaire n'ayant pas encore produit tous ses effets sur le niveau d'inflation.

"Il ne serait pas judicieux de commencer à réduire les taux d'intérêt trop tôt", a déclaré Joachim Nagel, président de la Bundesbank, lors d'un congrès bancaire à Francfort.

Avec la chute des prix de l'énergie, les taux élevés ont contribué à ramener l'inflation à 2,9% sur un an en octobre en zone euro, contre 10,6% un an plus tôt.

Mais à baisser les taux trop vite, le risque serait, dans un contexte de remontée d'inflation si les prix d'énergie se tendent de nouveau, de devoir à nouveau ressermer les vannes du crédit.

Il s'agit d'être "patient et maintenir le cap pour récolter les fruits du resserre-



ment en termes de désinflation", selon M. Nagel.

Les taux d'intérêt directeurs de la BCE ont été portés à leur plus haut historique - le principal d'entre eux sur les dépôts campe désormais à 4% - entre juillet 2022 et septembre 2023, pour combattre une

inflation record en zone euro. Ces taux "devront donc rester à un niveau élevé pendant une période suffisante", a martelé le banquier central allemand, connu pour ses positions orthodoxes en matière de politique monétaire.

Dans la même veine, la présidente de la BCE Christine Lagarde a estimé il y a une semaine qu'un changement sur les taux "n'est pas quelque chose qui se passera dans les prochains trimestres".

M. Nagel s'est voulu optimiste sur le fait qu'avoir des taux élevés, dans le but de freiner la demande et calmer la pression sur les prix, ne "signifie pas nécessairement provoquer une récession".

La zone euro évitera selon lui un "atterrissage brutal" de l'économie, grâce à des marchés du travail stables robustes, des niveaux d'endettement favorables des entreprises et des ménages et une forte activité d'investissement.

## MARCHÉS BOURSIERS Wall Street termine en hausse



La Bourse de New York a terminé en hausse lundi, sur un marché toujours bien orienté et rassuré par une émission de dette américaine plutôt réussie, à l'orée d'une semaine qui s'annonce calme.

Le Dow Jones a progressé de 0,58%, l'indice Nasdaq a gagné 1,13% et l'indice élargi S&P 500 a pris 0,74%.

"La seule chose à laquelle les investisseurs ont prêté attention aujourd'hui, c'était cette émission de dette, et les résultats ont été bons", a expliqué Jack Ablin, de Cresset Capital.

Le Trésor américain a, en effet, mis aux enchères 16 milliards de dollars d'obligations à 20 ans, à un taux médian de 4,73%, légèrement inférieur au rendement actuel des bons de même échéance sur le marché, soit 4,77%.

## La Bourse de Tokyo lestée par le renforcement du yen

La Bourse de Tokyo était dans le rouge mardi en matinée malgré la hausse de Wall Street la veille, les prises de bénéfices pesant sur le marché japonais, tout comme la remontée du yen face au dollar.

L'indice vedette Nikkei perdait 0,23% à 33.310,53 points vers 01H30 GMT, tandis que l'indice élargi Topix lâchait 0,33% à 2.360,06 points.

Alors que l'affaiblissement de la monnaie japonaise face au billet vert depuis l'an dernier a apporté un net soutien aux résultats à l'étranger des groupes exportateurs nippons, l'inversion de cette tendance sur fond de fin attendue des resserrements monétaires aux Etats-Unis pénalisait notamment les titres des constructeurs automobiles japonais.

Sur le marché des changes, le dollar continuait à baisser face au yen, un dollar s'échangeant pour 148,06 yens contre 148,39 yens lundi à 21H00 GMT.

L'euro se négociait pour 162,45 yens contre 162,33 yens la veille, et pour 1,0954 dollar contre 1,0940 dollar lundi à 21H00 GMT.

Les cours du pétrole reculaient: le baril de WTI américain lâchait 0,27% à 77,62 dollars vers 01H20 GMT et celui de Brent de la mer du Nord abandonnait 0,28% à 82,09 dollars.

## THAÏLANDE Timide hausse du PIB, les exportations continuent de baisser

Le Produit intérieur brut (PIB) de la Thaïlande a progressé de 1,5% sur un an entre juillet et septembre, dans un contexte difficile pour les exportations, selon des chiffres publiés lundi par une agence gouvernementale.

La deuxième économie d'Asie du Sud-Est a enregistré une croissance de 0,8% par rapport au trimestre précédent, en données ajustées des variations saisonnières, a relevé le Conseil national de développement économique et social (NESDC).

Le précédent chiffre au T2 faisait état d'une dynamique poussive, à 0,2% en glissement trimestriel.

Le NESDC a revu à la baisse sa prévision de croissance pour 2023, à 2,5%, contre une fourchette de 2,5%-3% auparavant.

"La croissance est plus faible en raison de la baisse des exportations", a expliqué le secrétaire général du NESDC, Danucha Pichayanon.

Les exportations se sont contractées pour le quatrième trimestre consécutif, à -2,0% au T3, pour atteindre un total d'environ 65 milliards d'euros.

Le nouveau Premier ministre Srettha Thavasin, issu du monde des affaires, a promis une croissance à 5% via des mesures pour faciliter l'entrée des touristes, et stimuler la consommation des ménages.

Mais son projet phare de donner 10.000 bahts (environ 260 euros) à des millions de Thaïlandais suscite la controverse, notamment sur la capacité de l'Etat à financer une telle mesure.

## TISSEMSILT

**Lancement du projet de raccordement de la wilaya de Tissemsilt à l'autoroute Nord-sud**

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base Lakhdar Rakhroukh a procédé, lundi à Tissemsilt, au lancement du projet de raccordement de la wilaya à l'autoroute Nord-sud en direction de la wilaya de Médéa, à travers un dédoublement de la voie s'étendant sur une distance de 73 km.

Le ministre, qui a écouté un exposé sur le projet, inscrit au programme complémentaire dont a bénéficié la wilaya en 2022, en présence des walis de Tissemsilt Fethi Bouzaïd et de Médéa Djahid Mous, a affirmé que "ce projet représente une voie importante pour relier la wilaya de Tissemsilt aux wilayas du sud, ainsi qu'à Alger, où le trajet durera au maximum deux heures et demie", soulignant qu'il "réduira la tension du trafic sur la route nationale RN 14 en direction de Aïn Defla, notamment Alger".

Le Directeur de l'Algérienne des autoroutes, propriétaire du projet, a déclaré à cette occasion que "ce projet est scindé en deux parties, la première s'étendant sur une distance de 34 km dans la wilaya de Tissemsilt à partir de Meghila, alors que le deuxième tronçon reliera la wilaya de Médéa sur une longueur de 39 km, arrivant à l'échangeur principal de la ville de Ksar Boukhari".

Le projet, confié à six sociétés nationales pour un montant de 20 milliards DA, devra être livré dans 18 mois, selon les explications fournies. Dans ce cadre, le ministre a souligné la nécessité de réduire les délais de réalisation à une année, eu égard aux compétences et des moyens dont disposent les sociétés chargées des travaux.

Par ailleurs, M. Rakhroukh s'est enquis des travaux du dédoublement de la voie reliant la wilaya de Tissemsilt, à partir de la commune de Layoune, aux frontières administratives de la wilaya de Djelfa sur une distance de 22 km.

Le projet a été scindé en trois lots et confiés à des entreprises locales en vue de leur réception dans les délais impartis, à savoir fin juin prochain, sachant que la réalisation coûtera 1,6 milliard DA. Le ministre a instruit, en collaboration avec les autorités locales de la wilaya limitrophe de Djelfa, la réalisation du tronçon situé dans cette wilaya. Le programme de la visite du ministre des Travaux Publics et des Infrastructures a porté aussi sur l'inspection du projet de dédoublement de la route nationale RN 14 dans son tronçon reliant cette wilaya et la wilaya de Tiaret.

## GUELMA

**Journée d'étude sur "la saisie et la vente de biens immobiliers"**

Des experts et des spécialistes du droit ont souligné, lundi à Guelma, lors d'une journée d'étude sur "la saisie et la vente de biens immobiliers" que la saisie de biens immobiliers et leur vente aux enchères publiques, conformément aux textes juridiques actuels, ne se limitent pas aux biens ayant fait l'objet d'une publication, mais incluent également les biens immobiliers dotés de contrats coutumiers et de décisions administratives.

Les juges, experts, avocats, notaires et huissiers de justice, ainsi que les professeurs d'université et les représentants des services administratifs qui ont participé à cette journée d'étude, supervisée par le président de la Cour de justice de Guelma, Mahmoud Azioun, et le procureur général près la même Cour, Larbi Akrouf, ont débattu d'un certain nombre de procédures introduites par la loi n° 08-09 portant Code de procédure civile et administrative, en vertu de laquelle le champ d'application des biens immobiliers concernés par la saisie et la vente aux enchères a été élargi. Mme Baya Gahch, chef du service du foncier au tribunal de Guelma, a expliqué, dans une intervention intitulée "Saisies sur les biens immobiliers non déclarés" que les procédures de saisie immobilière, auparavant caractérisées par leur complexité et leur longueur, sont désormais plus précises et plus accessibles en vertu de la loi actuelle. Elle a souligné que la loi actuelle sur les procédures civiles et administratives "consacre le chapitre VI de



celle-ci au détail des dispositions relatives à la saisie des biens immobiliers munis de titres de propriété non déclarés, c'est-à-dire des biens immobiliers munis d'actes coutumiers à dates fixes ou de décisions administratives".

La même responsable a rappelé que les articles 766 à 773 de l'actuel Code de procédure civile et administrative "sont consacrés aux procédures relatives à la saisie de biens immobiliers non publiés", soulignant que la saisie immobilière représente un moyen important pour le

créancier. Ce dernier, "en vertu d'un titre exécutoire, peut effectuer, par ordonnance sur requête rendue par le président du tribunal dans le ressort duquel se trouvent les biens, une saisie-arrest d'exécution entre les mains d'un tiers, sur les biens mobiliers corporels". Pour sa part, le président de la Cour, Mahmoud Azioun, a indiqué, lors de son intervention au cours d'un débat ouvert sur les interventions effectuées, qu'en vertu de la loi, les services de la conservation foncière de la wilaya sont tenus de rendre pu-

bliquer toutes les propriétés acquises par le biais de ventes aux enchères publiques, même s'ils n'ont pas de titres de propriété publiés.

Il a souligné, dans ce contexte, que les décisions de justice relative à l'attribution de la vente aux enchères représentent "une autorité et ont une force de loi qui obligent ces services à opérer les publications des actes".

Les participants à la journée d'étude ont débattu de nombreux cas dans lesquels la saisie immobilière et la vente aux enchères peuvent être appliquées dans le cadre des nouvelles procédures, y compris les logements dont les occupants détiennent des décisions administratives émanant de la commune ou des décisions les faisant bénéficier de l'aide à l'habitat rural, a-t-on indiqué, précisant que cela est également valable pour les terrains attribués pour l'investissement. La rencontre a donné lieu à plusieurs interventions qui ont traité, notamment, des problèmes relatifs aux ventes immobilières, aux saisies arrêts et aux saisies immobilières.

## ANNABA

**Lancement de la gestion intelligente des déchets**

Une opération pilote de gestion intelligente des déchets a été lancée lundi au centre d'enfouissement technique (CET) d'El-Berka Zarga de la commune d'El Bouni (Annaba) en présence du wali, Abdelkader Djellaoui.

Ce système de gestion numérique est assuré par une application développée par le centre de recherche en environnement d'Annaba avec des programmes intelligents de suivi de l'entrée et de la sortie des camions d'enlèvement des déchets

d'une manière instantanée. Selon les explications données par Zihad Bousse-lama, directrice de ce centre, celui-ci a fourni dans le cadre de la mise en œuvre de système numérique des appareils électroniques de conception et fabrication algérienne assurant la relevée de données et leur enregistrement de sorte à assurer un suivi rapide de l'opération de gestion des déchets. Outre le contrôle des données de fonctionnement du CET d'El Bouni, ce système permet de faire

d'énormes économies en efforts et en temps concrétisant ainsi la transition numérique des entreprises locales, a-t-on souligné. Occupant un terrain de 30 hectares, le CET d'El Bouni reçoit quotidiennement plus de 250 camions chargés de près de 530 tonnes de déchets des communes d'Annaba, d'El Bouni, d'El Hadjar et de Sidi Amar. La réalisation d'un sixième casier d'enfouissement des déchets est prévue au profit de ce CET, a-t-on encore indiqué.

## MOSTAGANEM

**La lutte contre le trafic d'organes humains au centre d'une journée d'étude**

Les participants à une journée d'étude sur le trafic d'organes organisée lundi à Mostaganem ont mis en exergue les règles juridiques et éthiques nationales et internationales pour lutter contre ce crime transfrontalier. Le président de la Cour de Mostaganem, Tabahriti Abdelhafid, a déclaré, à l'ouverture de cette manifestation scientifique organisée à la Faculté de Médecine de l'Université Abdelhamid Ibn Badis, que cette rencontre vise à "définir les concepts approuvés par la législation algérienne pour faire face au phénomène du trafic d'organes humains et mettre en exergue

les mécanismes de prévention et les mesures répressives pour lutter contre sa propagation, du fait de sa nature antinomique aux principes de la gratuité de don d'organes et de la condition de consentement ou d'approbation". Pour sa part, l'universitaire spécialisé en droit à l'université de Mostaganem, Dr Benkara Mustapha Aïcha, a appelé à consacrer des conventions internationales liées à ce crime transfrontalier, comportant des mécanismes et garanties pour intensifier la coopération internationale, notamment en matière d'échange d'informations, d'application des peines et de saisie des re-

cesses financiers. Examinant le rôle de la médecine légale dans la lutte contre le trafic d'organes, de tissus et de cellules humaines, le médecin légiste Guenine Hakima a indiqué que le respect des règles juridiques et éthiques régissant le processus de transplantation d'organes protège les médecins et les agents de santé contre le piège du trafic d'organes et celui de tomber dans la responsabilité pénale ou professionnelle.

Cette rencontre a été marquée par des interventions de magistrats, de médecins et de professeurs d'université sur "le cadre juridique et procédural du crime de trafic d'or-

ganes, ses éléments et caractéristiques", "l'éthique médicale dans la transplantation d'organes humains et de leurs annexes", ainsi que "le rôle de la médecine légale" et "les règles juridiques nationales et internationales pour lutter contre ce phénomène transfrontalier". Pour rappel, cette journée d'étude a été organisée à l'initiative de la Cour de justice de Mostaganem et de la Direction de wilaya de la Santé et de la Population, dans le cadre du programme local de formation continue de cette année au profit des professionnels et des agents du secteur de la santé.

## DJANET

**Médiation de la république : journée de formation sur la numérisation des registres de doléances**

La numérisation des registres des plaintes et requêtes des citoyens auprès de la médiation de la République a été au centre d'une journée de formation tenue lundi à Djanet en direction des responsables de divers secteurs, a-t-on appris de la délégation locale de la médiation de la République.

Intervenant à cette occasion, le délégué local du médiateur de la République, Brahim Mermouri, a affirmé que cette rencontre tend à consolider la coopération entre cette instance

et les institutions pour promouvoir les relations entre l'administration et l'administré, améliorer le service public et protéger les droits des citoyens. "Cette journée s'assigne entre autres objectifs une meilleure prise en charge et traitement des préoccupations des citoyens par l'amélioration des prestations des structures publiques à la faveur de l'instauration d'une relation de respect, confiance et de responsabilité, a-t-il assuré.

De son côté, le wali de Djanet, Benabdallah Chaïb-Eddour, s'est

félicité de cette action qui, a-t-il dit, permettra de suivre de près les préoccupations des citoyens, signalant que la numérisation intervient pour généraliser le registre des doléances à travers l'ensemble des institutions et administrations publiques. Les participants à cette rencontre ont souligné l'importance de lancer le portail électronique des registres des doléances, d'échanger des correspondances avec les départements ministériels et de suivre les différentes phases d'examen et de traitement des

requêtes. Ils ont aussi mis l'accent sur la création d'une base de données actualisées de façon instantanée devant permettre aux autorités centrales de suivre les doléances, en plus d'expliquer les volets techniques permettant aux chargés des registres de doléances au niveau des institutions de manière à leur faciliter la tâche. Un représentant du mouvement associatif à Djanet, Abdelali Belkhiri, a, de son côté, jugé positive la numérisation des registres de doléances car, selon elle renforce la confiance dans

les instances officielles, contribue dans l'éradication de la bureaucratie et conforte les pouvoirs publics dans leur option visant la numérisation des services et à rapprocher le citoyen de l'Administration. Cette rencontre qui a eu pour cadre le siège de la wilaya, s'est déroulée en présence des représentants des Assemblées élues, des responsables des administrations publiques et les chargés des registres de doléances au niveau de ces administrations.

ENFANCE

**Près de 18 millions d'enfants naissent dans la faim cette année (ONG)**

Au moins 17,6 millions d'enfants naissent dans la faim dans le monde cette année, selon une étude menée par l'ONG Save the Children et publiée à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance, célébrée le 20 novembre de chaque année.

L'analyse, qui a utilisé les dernières données de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur la prévalence de la malnutrition et les estimations de l'ONU sur le nombre de naissances, indique qu'au moins 17,6 millions d'enfants naissent dans la faim cette année, soit une augmentation de 22% par rapport à il y a 10 ans. L'étude indique que l'instabilité économique, les conflits et les changements climatiques répétés contribuent à la crise alimentaire dévastatrice dans le monde, notant que "95%



des naissances sous-alimentées dans le monde cette année auront lieu en Afrique et en Asie". L'analyse prévoit notamment que la République démocratique du

Congo (RDC), où au moins 25% de la population est confrontée à une faim chronique, sera "le pays avec le plus grand nombre de bébés nés avec malnutrition cette année". Dans l'analyse, qui estime qu'environ 1,5 million de bébés naîtraient en proie à la faim en RDC, il est prévu que ce nombre serait le plus élevé enregistré pour le pays depuis le début des registres de la FAO en 2001. Il a également été souligné que les estimations montrent qu'environ 6,6 millions d'enfants de moins de 5 ans souffriront de malnutrition en RDC cette année.

**INONDATIONS EN SOMALIE  
50 morts et 700.000 déplacés**

Des inondations brutales en Somalie ont fait 50 morts et chassé près de 700.000 personnes de leur domicile, a annoncé un responsable gouvernemental, alors que de fortes averses attendues mardi devraient aggraver la situation.

La Corne de l'Afrique affronte des pluies torrentielles et des inondations liées au phénomène climatique El Nino qui ont fait des dizaines de victimes et provoqué des déplacements à grande échelle, notamment en Somalie, où les pluies diluviennes ont détruit des ponts et inondé des zones résidentielles. "Cinquante personnes sont mortes dans la catastrophe tandis que

687.235 personnes ont été forcées de fuir leurs maisons", a déclaré Mohamud Moallim Abdullahi, directeur de l'Agence somalienne de gestion des catastrophes, lors d'un point de presse lundi. "Les pluies attendues entre le 21 et le 24 novembre risquent de provoquer de nouvelles inondations qui pourraient causer des morts et des destructions", a-t-il ajouté. Samedi, le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (Ocha) a déclaré que le nombre de personnes déplacées par les fortes pluies et les inondations en Somalie avait "presque doublé en une semaine", tandis que 1,7 mil-

lions de personnes au total ont été touchées par la catastrophe. "En outre, les routes, les ponts et les pistes d'atterrissage ont été endommagés dans plusieurs régions, ce qui affecte la circulation des personnes et des fournitures et entraîne une augmentation des prix des produits de base", a déclaré l'Ocha. L'organisation caritative britannique Save the Children a déclaré jeudi que plus de 100 personnes, dont 16 enfants, étaient mortes et que plus de 700.000 personnes avaient été contraintes de quitter leur domicile au Kenya, en Somalie et en Ethiopie à la suite d'inondations soudaines.

INDE

**Les secours redoublent d'efforts pour sauver 41 ouvriers bloqués dans un tunnel effondré**

Les services de secours redoublent d'efforts lundi en Inde pour sauver 41 ouvriers bloqués depuis neuf jours dans un tunnel effondré, envisageant de creuser un nouveau puits pour les libérer.

"Tous les efforts sont faits" et les ouvriers "sont sains et saufs", a déclaré dans un communiqué un haut responsable de l'Etat d'Uttarakhand, au nord de l'Himalaya, région où a eu lieu l'accident le 12 novembre. Les équipes de secours communiquent avec les ouvriers piégés par radio. De la nourriture, de l'eau, de l'oxy-

gène et des médicaments leur sont envoyés par un tuyau de 15 cm de diamètre. Un nouveau tuyau plus large a pu être mis en place lundi pour envoyer davantage d'aide.

Depuis l'effondrement du tunnel en construction, des pelletées retirent de la terre, du béton et des gravats. Mais les opérations de sauvetage ont été ralenties par les chutes de débris et les panes à répétitions des lourdes machines de forage. Les travaux de forage ont été suspendus samedi après un fort craquement qui s'est produit la veille, laissant

craindre que la voute ne s'effondre.

L'objectif était d'introduire un tuyau d'acier d'environ 90 centimètres de diamètre par lequel auraient été évacués les ouvriers. Plutôt qu'un tuyau de sauvetage à l'horizontale, les équipes de secours se préparent donc à creuser un nouveau puits par le haut de la colline, en privilégiant donc une voie de sortie à la verticale. Ce puits devrait avoir une profondeur de 89 mètres.

"Tous les efforts possibles sont déployés", a déclaré dimanche le ministre des Trans-

ports routiers, Nitin Gadkari, après avoir visité le site. Il a déclaré que si la machine de forage était réparée, il serait possible d'atteindre les ouvriers d'ici mardi, ajoutant que les équipes envisageaient également plusieurs itinéraires alternatifs. Des experts étrangers sont également mobilisés, notamment Arnold Dix, président de l'Association internationale des tunnels et espaces souterrains. "Nous allons trouver une solution et les faire sortir", a-t-il assuré aux journalistes. "Beaucoup de travail est fait ici."

BOLIVIE

**13 morts d'un "coup de chaleur" (gouvernement)**

Treize personnes sont mortes d'un "coup de chaleur" ces derniers jours en Bolivie, a déclaré lundi le gouvernement bolivien, les autorités météorologiques faisant état de températures record dans le pays. La ministre de la Santé, María René Castro, a annoncé que 13 personnes étaient décédées dans le département de Santa Cruz (est), à la frontière du Brésil.

"Ces personnes sont mortes d'un coup de chaleur", a-t-elle indiqué, tout en précisant que toutes les victimes souffraient aussi d'une affection antérieure telle que le diabète ou l'hypertension artérielle. Dans "100% des cas, il y avait une déshydratation sévère ou modérée à sévère. C'est la raison pour laquelle ces personnes sont décédées", a-t-elle ajouté. Le Service national de Météorologie et d'Hydrologie (Senamhi) a rapporté séparément lundi qu'au moins 15 villes du nord, de l'est et du sud-est du pays ont enregistré des records de chaleur.

Dans les villages de Santa Cruz, la température se situait entre 36 C et 41 C, selon Senamhi. Marisol Portugal de l'agence météorologique d'Etat, a cité en exemple le pic de chaleur extrême enregistré dans la ville de Yacuiba - à la frontière avec l'Argentine - où le thermomètre a atteint 44,9 C, battant ainsi le record de 1974 qui était de 43 C. En plus de la chaleur, les départements de Santa Cruz, Beni (nord-est) et La Paz (ouest) subissent d'importantes fumées provenant de feux de forêt qui n'ont pas encore été maîtrisés. Entre dimanche et lundi, les vols à l'aéroport international Viru-Viru desservant la ville de Santa Cruz de la Sierra ont été retardés ou suspendus. Le ministre de la Défense, Edmundo Novillo, a déclaré lors d'une conférence de presse que le gouvernement sollicitait la coopération internationale pour éteindre les incendies.

Cette demande a été relayée par le gouvernement vénézuélien, qui déploiera une trentaine de pompiers spécialisés dans les heures à venir. L'augmentation de la température est exacerbée par le brûlage des forêts et des prairies, une pratique utilisée pour accroître les zones agricoles. Les flammes ont consommé 2,9 millions d'hectares cette année, dont 2 millions d'hectares de maquis et de prairies et 935.000 hectares de forêts, selon le dernier rapport du ministère bolivien de l'Environnement.

NIGERIA

**Les inondations ont déplacé 650.000 enfants en 4 ans, selon l'UNICEF**

Les inondations au Nigeria ont déplacé 650 000 enfants en 4 ans, indique Gerida Birukila, chef du bureau extérieur du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

A l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance (20 novembre), Mme. Birukila, a déclaré que "le Nigeria est le deuxième pire pays au monde en termes d'exposition et de vulnérabilité des enfants aux effets du changement climatique. Birukila a noté que "650 000 enfants ont été déplacés entre 2016 et 2021 en raison des inondations dans le pays, et que plus de 3,1 millions d'enfants pourraient être déplacés en raison des crues des rivières au cours des 30 prochaines années". Soulignant que les enfants nigériens sont touchés de manière "disproportionnée" par le changement climatique, Birukila a déclaré: "La hausse des températures, les inondations, la sécheresse et les tempêtes intenses constituent les menaces climatiques les plus graves pour les enfants au Nigeria". La responsable onusienne a souligné enfin que "la dégradation de l'environnement et le changement climatique affectent la disponibilité alimentaire et conduisent à la malnutrition".

JAPON

**La 3<sup>ème</sup> phase de rejet des eaux usées de Fukushima dans l'océan est terminée**

La troisième phase de rejet des eaux usées de Fukushima dans l'océan Pacifique est terminée, indique lundi l'exploitant de l'usine Tokyo Electric Power (TEPCO). L'exploitant a affirmé dans un communiqué que la troisième phase d'évacuation des eaux usées a été achevée, la première s'étant déroulée entre le 24 août et le 11 septembre et la deuxième entre le 5 et le 23 octobre. Au cours de la troisième

phase, qui s'est déroulée du 2 au 20 novembre, 7 800 tonnes d'eaux usées traitées ont été déversées à 1 kilomètre au large par le tunnel construit sous la mer. Conformément au plan de l'entreprise, avec le rejet dans la quatrième phase, un total de 31 200 tonnes d'eaux usées de la centrale électrique seront rejetées dans l'océan Pacifique d'ici mars 2024. Dans son rapport final publié en juillet suite aux inspections

de la centrale, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a annoncé que le plan japonais de rejet des eaux usées était compatible avec les normes de sécurité. Le tsunami provoqué par le séisme de magnitude 9 survenu en mars 2011 a endommagé la centrale nucléaire de la filiale de Fukushima, et la zone autour de la centrale a été déclarée "zone d'évacuation" en raison des retombées radioactives.

VIETNAM

**Un tribunal de Hanoï condamne un trafiquant d'espèces sauvages à 12 ans de prison**

Un tribunal de Hanoï a condamné lundi un homme à douze ans de prison pour avoir importé en contrebande au Vietnam de la corne de rhinocéros et de l'ivoire d'éléphant, a indiqué une ONG de défense de l'environnement.

L'organisation Education for Nature - Vietnam (ENV) est

très satisfaite de voir beaucoup de lourdes sanctions (...) visant des trafiquants d'espèces sauvages", s'est réjouie sa directrice adjointe, Bui Thi Ha. "Les trafiquants d'espèces sauvages ne seront dissuadés qu'en augmentant les risques judiciaires", a-t-elle poursuivi. Ninh Ba Dien, âgé de 36 ans, a

été placé en détention en avril dernier à l'aéroport international de Hanoï.

Il avait été engagé par une personne anonyme pour délivrer deux colis contenant 12 kg de corne de rhinocéros, et 5 kg d'ivoire d'éléphant, depuis l'Angola, selon un communiqué publié lundi soir par ENV.

Un des paquets avait été intercepté lors de son transit au Qatar. Plus de 60 tonnes d'ivoire, d'écaillés de pangolin et de corne de rhinocéros ont été saisies dans les principaux ports vietnamiens depuis 2018, selon un rapport d'ENV datant de 2021.

## EHU D'ORAN

## Une opération de pontage carotido-sous-clavier effectuée avec succès

Le service de chirurgie vasculaire de l'Établissement hospitalier universitaire (EHU) 1<sup>er</sup> novembre 1954 d'Oran a effectué avec succès une opération de pontage carotido-sous-clavier, considérée comme "très complexe", a-t-on appris lundi auprès du service de communication de cet établissement. Le bénéficiaire de cette opération est un jeune homme, la vingtaine, qui souffrait d'une malformation congénitale dans l'une de ses veines, provoquant des pics de tensions, a-t-on indiqué de même source, ajoutant que son état de santé a nécessité la prise quotidienne de plusieurs médicaments et l'empêchait de poursuivre sa carrière de footballeur dans l'un des clubs locaux. La cheffe du service de chirurgie vasculaire, Pr Bouziane Leila Ahlem, a fait savoir que le malade souffrait d'une coarctation de l'aorte (une malformation congénitale), en plus d'une Arteria Lusoria (artère sous-clavière droite, qui naît en plein coarctation), ajoutant que la coarctation de l'aorte est une maladie très rare, qui réduit l'espérance de vie des malades, qui ne dépassent guère les 30 ou 40 ans. Le jeune malade a subi une double opération "très complexe" qui a duré plus de 5 heures, soit un pontage carotido-sous-clavier à droite, en plus d'une angioplastie stenting de la coarctation, a expliqué cette spécialiste. L'impact de cette chirurgie est considérable sur ce patient, qui se traduit par l'arrêt de la prise des médicaments de l'hypertension et sa préservation des AVC, grâce au retour de sa circulation sanguine à la normale", a-t-elle encore souligné, ajoutant que son service est "le seul à effectuer ce genre d'opération dans la région Ouest".

## JUMELAGE ENTRE HÔPITAUX

## Réalisation d'interventions complexes en neurochirurgie à Khenchela

Des interventions neurochirurgicales "complexes" et des consultations médicales en neurologie ont été réalisées dimanche à l'Établissement public hospitalier (EPH) Ahmed-Ben Bella de Khenchela, dans le cadre d'un programme de jumelage entre cette structure de santé et le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Touhami-Benflis de Batna, a-t-on appris du directeur de l'hôpital Ahmed Ben Bella. Khaled Bourmada a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'une équipe médicale et paramédicale dirigée par le Pr Samir Sebbane du CHU de Batna, constituée de 11 médecins spécialistes, a supervisé 4 interventions chirurgicales complexes au service de neurologie de l'hôpital Ahmed-Ben Bella au profit des patients souffrant de différentes pathologies liées au système nerveux. Le même responsable a indiqué que l'équipe médicale venue de Batna effectuera 10 interventions "délicates", lundi, dans le cadre du programme de jumelage, au profit de "plusieurs malades dont quelques-uns ne peuvent plus se déplacer". Il a ajouté que la même équipe médicale a également procédé à des consultations médicales spécialisées, dans le cadre de ce jumelage, au profit de personnes souffrant de multiples maladies neurologiques et de diverses affections, pour lesquelles des interventions chirurgicales seront programmées "prochainement". Dans le cadre de l'activation de l'accord de jumelage entre l'EPH "Ahmed-Ben Bella" et le CHU Khalil Amrane de Béjaïa, une équipe médicale spécialisée en chirurgie générale, composée du Pr Djamel Benabouche, chef du service de chirurgie générale, et du Pr Salim Belkharichi, a inspecté, le week-end dernier, la salle d'opération en vue d'une opération de jumelage prévue en "décembre prochain", selon la même source. Ce jumelage donnera aussi lieu à des consultations en télémédecine entre les deux structures de santé ainsi qu'à des journées de formation au profit des médecins généralistes de l'hôpital Ahmed-Ben Bella. M. Bourmada a rappelé que depuis le début de l'année 2023, l'hôpital de Khenchela avait été le théâtre de plusieurs interventions chirurgicales dans le cadre d'un programme de jumelage avec les CHU Dr Ben-Badis de Constantine et Touhami-Benflis de Batna, dans le but de mieux prendre en charge les patients et de leur épargner de longues distances pour bénéficier de ces services médicaux.

APS

## LUTTE CONTRE LA RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS

## L'Algérie engagée à la mise en œuvre de son plan national (ministre)

L'Algérie est "engagée" à la mise en œuvre de son plan national de lutte contre la résistance aux antimicrobiens, a affirmé, lundi à Alger, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi.

"L'Algérie réaffirme son engagement à la mise en œuvre de son plan national pour combattre la résistance aux antimicrobiens", a déclaré le ministre, dans une allocution lue en son nom par le directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, Dr Djamel Fourrar, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de lutte contre la résistance aux antimicrobiens. Tout en relevant que cette question est "un problème de santé publique", il a énuméré les actions engagées pour y faire face, citant la mise en place d'un cadre réglementaire permettant la surveillance et l'obtention de données sur la consommation des antimicrobiens, ainsi que "la mise en place d'un programme autour du malade" comprenant des



axes dédiés à l'hygiène dans sa globalité afin de lutter contre les infections liées aux soins". M. Saihi a, en outre, rappelé l'existence de "directives nationales de prise en charge de la tuberculose, du Sida, des hépatites, des méningites et du paludisme", lesquelles sont d'un "apport important" pour la réduction

de la résistance aux antimicrobiens. Et de souligner, par ailleurs, la participation de l'Algérie au système mondial de surveillance de la résistance aux antimicrobiens, via son réseau national ad hoc et l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) comme laboratoire de référence.

De son côté, le président

de l'Agence nationale de la Sécurité sanitaire, Pr Kamel Senhadji, a mis en garde contre "l'abus et le recours anarchique" aux prescriptions en antimicrobiens, notamment en antibiotiques, en raison des dangers encourus sur la santé du patient, avant de relever "la concentration" des souches résistantes aux antimicrobiens lors d'infections nosocomiales. "La résistance aux antimicrobiens est une menace sanitaire face à laquelle nous sommes partie prenante de toutes les actions engagées par les différents services impliqués dans sa lutte", a-t-il assuré en conclusion. Institutionnalisées en 2017, la Journée nationale de lutte contre la résistance aux antimicrobiens est placée cette année sous le slogan: "les antimicrobiens: à utiliser avec prudence".

## MALADIES EN MILIEU PROFESSIONNEL

## L'importance de la prévention dans la préservation de la santé des travailleurs soulignée (experts)

Des experts en médecine du travail ont mis l'accent, lundi à Alger lors d'un séminaire régional sur "la prévention des cancers en milieu professionnel", sur l'importance de renforcer la prévention pour préserver la santé des travailleurs.

Les participants à ce séminaire, organisé par la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), en collaboration avec l'Association algérienne de médecine du travail, ont insisté sur l'importance des activités de prévention pour préserver la santé et la sécurité des travailleurs, relevant les causes du cancer en milieu professionnel.

Les intervenants ont salué les efforts de l'Etat visant à promouvoir la poli-

tique nationale de prévention des risques professionnels à travers plusieurs textes législatifs et réglementaires dans le domaine de la santé préventive et de la médecine du travail, rappelant les conventions internationales ratifiées par l'Algérie en matière de prévention des risques professionnels. Ils ont également mis en avant le rôle de la CNAS dans la préservation de la santé des travailleurs et les mesures prises pour promouvoir une culture de prévention des risques professionnels.

Les intervenants ont évoqué, en outre, les nombreuses campagnes de sensibilisation menées par la CNAS afin d'éviter les accidents du travail, ainsi que d'autres campagnes destinées aux stagiaires dans les centres de formation

professionnelle pour les sensibiliser aux mesures de prévention dans ce domaine.

Le Directeur général de la CNAS, Nadir Kouadria, a affirmé que ce séminaire reflète les efforts déployés pour garantir un environnement de travail sain et sûr au profit des travailleurs, à travers une protection sociale efficace. De son côté, le directeur central de la prévention des accidents du travail et des maladies en milieu professionnel à la CNAS, Djamel Metari, a mis en relief l'importance de déclarer les cas de maladies, en particulier celles liées au cancer en milieu professionnel, en vue d'une prise en charge dans le cadre des mesures prises pour préserver la santé des travailleurs.

## BOUIRA

## Lancement d'une campagne de sensibilisation sur les risques d'asphyxie au monoxyde de carbone (Sonelgaz)

Une campagne de sensibilisation sur les risques d'asphyxie au monoxyde de carbone, notamment en cette période de froid qui enrégistre une forte utilisation du gaz pour les besoins de chauffage, a été lancée, lundi, à Bouira, a-t-on appris auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (relevant du Groupe Sonelgaz). Cette campagne, qui implique plusieurs partenaires actifs dont les promoteurs immobiliers publics tel que l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) ainsi que le représentant de la direction de logement (DL), "consiste à mener des actions sur le terrain afin de sensibiliser les citoyens sur la nécessité d'être plus vigilants aux risques liés à une mauvaise utilisation du gaz en

cette période hivernale", a-t-on expliqué. La même source a précisé, en outre, que ces actions à entreprendre font partie d'un plan de travail qui a été décidé à l'issue d'une réunion ayant regroupé le directeur de distribution de l'électricité et du gaz, Taïbi Mohamed, et les autres services concernés, pour sensibiliser les citoyens, notamment dans les régions nouvellement raccordées au réseau du gaz naturel, sur les dangers pouvant découler d'une mauvaise utilisation du gaz. Des équipes de spécialistes et de techniciens de Sonelgaz, ainsi que de la protection civile sortiront sur le terrain pour expliquer aux citoyens les moyens et techniques de prévention et de protection contre tout risque d'asphyxie pouvant provenir d'une fuite sur le réseau interne, ou même d'appareils de chauffage défectueux où mal instal-

lés. "L'aération des maisons, la vérification de l'installation du réseau de gaz ainsi que le nettoyage de la cheminée, en ce début de saison froide, sont nécessaires afin d'assurer une meilleure utilisation du gaz ainsi que la sécurité des familles", a-t-on souligné. A Bouira, 71 cas d'asphyxie au monoxyde de carbone, ayant fait deux morts, ont été enregistrés durant la période hivernale 2022-2023, alors que le nombre d'asphyxies signalées cette année 2023-2024 est déjà de 9 cas, selon les services de la protection civile. Toujours dans le cadre des campagnes de prévention, les services de Sonelgaz poursuivent leurs opérations de vérification des installations intérieures de gaz à la demande du client qui peuvent appeler, pour ce faire, au num éro 3303 du centre de contact national de Sonelgaz.

APS

## ORAN

## Renforcement de l'hôpital pédiatrique d'El-Menzah avec trois nouveaux services

L'hôpital pédiatrique de Haï El Menzah "Abdelkader Boukheroufa" a été renforcé avec trois nouveaux services pour améliorer la prise en charge des malades, a-t-on appris lundi auprès de la Directrice de cet établissement, Amel Khellaf. Il s'agit de services spécialisés en neurochirurgie, chirurgie viscérale et ORL, a indiqué Mme Khellaf, ajoutant que ces spécialités n'étaient pas disponibles au niveau de son établissement, qui prend en charge des enfants de toute la région Ouest du pays. La capacité d'accueil de chacun de ces trois services est de 30 lits, qui ont été implantés au niveau de la nouvelle extension de l'hôpital, un bâtiment de quatre étages, a précisé la même responsable. Le service des urgences médico-chirurgicales de cet hôpital a également été implanté au niveau de la même bâtisse, abritant par ailleurs une unité de réanimation d'une capacité de 10 lits et un centre de tri, selon la même source, qui a fait savoir que de nouveaux équipements, notamment une IRM, seront prochainement réceptionnés. Mme Khellaf a, en outre, noté que l'unité de réanimation a été créée en prévision du lancement de la transplantation rénale pour les enfants, sous l'égide de l'Agence nationale des greffes d'organes (ANG).

PALESTINE

# 28 bébés prématurés évacués d'al-Chifa sont arrivés en Egypte

Vingt-huit bébés prématurés qui étaient restés dans l'hôpital al-Chifa de Ghaza après son évacuation samedi, sont arrivés en Egypte lundi via le terminal de Rafah, ont indiqué l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et un média d'Etat égyptien.

"Aujourd'hui, des ambulances du Croissant-Rouge palestinien ont transporté 28 bébés prématurés, arrivés de l'hôpital d'Al-Chifa dimanche, depuis l'hôpital des Emirats de Rafah (Ghaza) jusqu'au point de passage de Rafah", la seule issue de Ghaza vers l'extérieur qui ne soit pas contrôlée par l'entité sioniste, a annoncé l'OMS dans un communiqué.

"Les 28 nourrissons sont arrivés en Egypte et trois autres bébés continuent à recevoir des traitements à l'hôpital des Emirats" de Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza, a précisé l'organisation. Le média égyptien d'Etat Al-Qahera News avait dans un premier temps annoncé l'arrivée de 29 bébés, avant de rectifier.

Au total, 31 bébés prématurés avaient été évacués dimanche de l'hôpital d'al-Chifa, que l'OMS, qui a participé à



l'évacuation des bébés vers l'hôpital des Emirats de Rafah, avait décrit comment une "zone de mort".

Pris en charge dans des ambulances du Croissant-Rouge égyptien équipées de couveuses dès leur arrivée lundi en Egypte, "16 nourrissons sont

déjà arrivés à l'hôpital d'Al-Arich", à 45 kilomètres à l'Ouest du poste-frontière de Rafah, d'après Al-Qahera News. "Il n'y a pas assez de couveuses à l'hôpital d'Al-Arich et certains enfants devront être transférés à Ismailia (200 km) ou au Caire (300 km)", avait affirmé plus tôt

dimanche une source médicale citée par l'AFP. "Tous les bébés souffrent d'infections graves" et ont "besoin de soins médicaux", a dit l'OMS. "Onze d'entre eux sont dans un état critique", avait-elle indiqué dimanche. Samedi, "deux bébés prématurés sont morts avant que l'évacuation n'ait lieu", selon l'OMS. Lors de leur évacuation d'Al-Chifa, "aucun des nourrissons (évacués) n'était accompagné de membre de sa famille car le ministère de la Santé ne dispose que d'informations limitées et n'est pas en capacité de trouver leurs proches dans l'immédiat", d'après la même source.

L'armée sioniste qui mène une agression sans précédent dans la bande de Ghaza qui a fait au moins 13.000 morts, incluant plus de 5.500 enfants a lancé mercredi un raid sur l'hôpital al-Chifa.

MOZAMBIQUE

# 150 morts en deux mois à cause du choléra

Au moins 150 personnes sont mortes du choléra au cours des deux derniers mois au Mozambique, dont la majorité dans le centre et le nord du pays, ont déclaré les autorités mozambicaines. La plupart des victimes de cette épidémie se trouvent dans le district de Gile, dans la province centrale de Zambézie, a indiqué aux journalistes le porte-parole du conseil des ministres, Filimao Suaze, après une réunion du gouvernement mardi dans la capitale mozambicaine, Maputo. Il a précisé que du 14 septembre au 13 novembre, un total de 36.930 cas de choléra avaient été enregistrés dans le pays. "Il faut également noter qu'on dénombre un total de 150 décès pour un taux de mortalité qui s'élève donc à 0,4%", a fait savoir M. Suaze. Le Mozambique a enregistré 70 cas de choléra au cours des dernières 24 heures, dont 62 ont été hospitalisés, a poursuivi le porte-parole. En outre, 505 nouveaux cas ont été signalés sur les sept derniers jours sans que de nouvelles victimes soient à déplorer, a-t-il ajouté. Le conseil des ministres a décidé d'envoyer des équipes dans les provinces du centre et du nord du pays afin d'évaluer les maladies diarrhéiques, en particulier le choléra, associées au début de la saison des pluies. Au cours de la dernière saison des pluies, de novembre 2022 à mai 2023, le choléra a touché plus de 30.000 personnes au Mozambique et fait au moins 141 morts, selon les données du ministère de la Santé.

## 100 patients évacués de l'hôpital indonésien (ministère)

Environ cent (100) patients ont été évacués lundi de l'hôpital indonésien, visé le matin par une frappe de l'occupation sioniste meurtrière, en coordination avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), a annoncé le porte-parole du ministère palestinien de la Santé. "Il reste encore 500 patients à l'hôpital et nous travaillons avec le CICR à les évacuer vers l'hôpital Nasser de Khan Younés", dans le sud de la bande de Ghaza, a ajouté Ashraf al-Qidreh. "Cent autres patients seront évacués dans la nuit et seront ensuite répartis dans différents hôpitaux du sud", a-t-il ajouté.

CLIMAT

## La chaleur extrême risque de tuer cinq fois plus d'humains d'ici 2050 (rapport)

Près de cinq fois plus de personnes risquent de mourir sous l'effet de la chaleur extrême sur Terre dans les prochaines décennies, alertent des experts internationaux dans un rapport publié mercredi, avertisant que "la santé de l'humanité est en grave danger" si rien n'est fait contre le réchauffement climatique.

Dans le scénario d'un réchauffement planétaire de 2 Celsius d'ici la fin du siècle (il est actuellement en voie d'atteindre 2,7 C d'ici 2100), les décès annuels liés à la chaleur devraient augmenter de 370% d'ici 2050, soit une multiplication par 4,7, selon l'édition 2023 d'un document de référence publié tous les ans par la revue médicale The Lancet. Et la chaleur fatale n'est qu'une des menaces pour la santé humaine découlant de l'usage croissant des combustibles fossiles, confirme ce "compte à rebours sur la santé et le changement climatique" à quelques semaines de la conférence internationale sur le climat (COP28) de Dubaï, où, pour la première fois, une journée sera dédiée à la santé, le 3 décembre. Des sécheresses plus fréquentes exposant des millions de personnes au risque de mourir de faim, des moustiques voyageant plus loin et transportant des maladies infectieuses, des systèmes de santé peinant à faire face au fardeau figurent dans les autres dangers évoqués dans ce rapport, qui présente 47 indicateurs. Malgré des appels toujours plus pressants à une action

mondiale, les émissions de carbone liées à l'énergie ont atteint de nouveaux sommets l'an passé, déplorent les auteurs du rapport, qui épinglent les gouvernements, entreprises et banques qui subventionnent et investissent encore massivement dans les combustibles fossiles alimentant le réchauffement planétaire. En 2022, les habitants du monde entier ont été exposés, en moyenne, à 86 jours de températures potentiellement mortelles, selon le "compte à rebours" du Lancet. Et le nombre de personnes de plus de 65 ans décédées à cause de la chaleur a bondi de 85% entre 1991-2000 et 2013-2022, estime ce rapport.

Ces estimations interviennent alors que 2023 s'annonce comme l'année la plus chaude de l'histoire de l'humanité: l'Observatoire européen du climat a déclaré que le mois dernier avait été le mois d'octobre le

plus chaud jamais enregistré. "Les effets observés actuellement pourraient n'être qu'un symptôme précoce d'un avenir très dangereux", a déclaré à des journalistes Marina Romanello, directrice exécutive du rapport. Dans le scénario d'un réchauffement de 2 C d'ici 2100, l'impact sur la santé humaine dépasserait la surmortalité. Environ 520 millions de personnes supplémentaires se retrouveraient en insécurité alimentaire modérée ou grave d'ici le milieu du siècle, selon les projections publiées par le Lancet. Et les maladies infectieuses propagées par les moustiques continueraient à se répandre dans de nouvelles zones. La transmission de la dengue pourrait ainsi bondir de 36%. Face à ces multiples impacts du changement climatique, plus d'un quart des villes étudiées par les chercheurs a exprimé la crainte de systèmes de santé

débordés. "Nous affrontons crise sur crise", a confié aux auteurs du rapport Georgiana Gordon-Strachan, dont le pays natal, la Jamaïque, traverse une épidémie de dengue. Et de souligner que "les habitants des pays les plus pauvres, souvent moins responsables des émissions de gaz à effet de serre, payent le prix des impacts sur la santé, mais ont moins de capacités financières et techniques de s'adapter à des tempêtes mortelles, des mers qui montent ou des sécheresses dévastatrices, aggravées par le réchauffement mondial". Le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres, qui ne cesse d'alerter sur le changement climatique, a répondu au rapport en jugeant que "l'humanité est confrontée à un futur insupportable". "Nous voyons déjà la catastrophe pour la santé et la vie de milliards d'humains dans le monde, mis en danger par

des chaleurs records, des sécheresses dévastatrices pour les récoltes, des famines croissantes, des flambées grandissantes de maladies infectieuses, des tempêtes et inondations meurtrières", a-t-il pointé dans un communiqué. Dann Mitchell, titulaire de la chaire sur les risques climatiques à l'université britannique de Bristol, a déploré auprès du Science Media Center que les avertissements sanitaires "déjà catastrophiques" sur le changement climatique n'aient "pas réussi à convaincre les gouvernements de réduire suffisamment les émissions de carbone pour respecter le premier objectif de l'accord de Paris, soit +1,5 C". Pour Marina Romanello, sans réels progrès contre le changement climatique et les émissions, "l'accent croissant sur la santé dans les négociations sur le climat risque de se limiter à des mots creux".

## Vingt pays demandent à l'UE de se préparer aux risques sanitaires liés au changement climatique

Une grande majorité des pays de l'Union européenne souhaitent "une action plus forte" de l'UE pour se préparer aux conséquences sanitaires du changement climatique et au potentiel de propagation des maladies à transmission vectorielle du réchauffement climatique. Dans un document conjoint, 20 des 27 pays membres de l'UE, dont la Croatie, l'Allemagne, la Grèce, Malte et les Pays-Bas, ont exhorté l'UE à "accroître sa surveillance des menaces que représentent les conditions météorologiques extrêmes pour la santé et les systèmes de santé, afin d'aider les pays à se préparer". L'UE devrait également élaborer des plans pour lutter contre les infections par des maladies à transmission vectorielle zoonotiques et sensibles au climat, et renforcer son système d'alerte précoce et de réponse si des vecteurs de propagation de maladies sont détectés", ont déclaré les pays.

Il est souligné dans le document qu'"à moins que des mesures proactives ne soient prises, ce n'est qu'une question de temps avant que certaines maladies infectieuses évitables, qui sont actuellement plus répandues dans d'autres régions, ne deviennent de plus en plus courantes au sein de l'UE". Selon des médias, les ministres de la Santé des pays de l'UE discuteront de ce document lors d'une réunion la semaine prochaine. L'UE rédige actuellement sa première évaluation des risques climatiques, qui devrait être publiée l'année prochaine et servir de base aux futures politiques visant à faire

TOGO

## Huit cas de dengue signalés dans trois régions

Huit cas de fièvre virale de la dengue ont été enregistrés ces derniers jours au Togo, avec cinq dans la région Maritime, un dans la région des Plateaux et deux dans la région des Savanes voisine du Burkina Faso, a annoncé le ministre de la

Santé et de l'Hygiène publique, Moustafa Mijiyawa. "Des investigations sont en cours pour la recherche d'éventuels cas dans la communauté en vue de leur prise en charge précoce", a-t-il dit dans un communiqué. M. Mijiyawa a appelé à l'adoption

des mesures de lutte anti vectorielles afin de réduire la contamination, et en cas de suspicion, à informer un professionnel du centre de santé le plus proche pour une prise en charge rapide et adéquate. La dengue est une infection virale qui se

transmet du moustique à l'humain. Cette épidémie au Togo survient dans un contexte d'augmentation des cas en Afrique de l'Ouest. Au Burkina Faso, la dengue a déjà fait 511 morts du 1er janvier au 12 novembre.



## LIBERIA

**Boakai déclaré vainqueur de la présidentielle (commission électorale)**

Le vétéran de la politique libérienne Joseph Boakai a été déclaré lundi vainqueur de la présidentielle contre le sortant George Weah par la commission électorale nationale après dépeuplement des bulletins de tous les bureaux de vote.

M. Boakai l'emporte avec 50,64% des voix, contre 49,36% de voix pour M. Weah, a dit devant la presse Davidetta Browne Lansanah, présidente de la commission (NEC). Le scrutin opposait deux poids lourds politiques, le président sortant George Weah, candidat de la Coalition pour le changement démocratique (au pouvoir), et l'ancien vice-président Joseph Boakai du Parti de l'unité. Le premier tour de scrutin, qui s'est tenu le 10 octobre, n'a pas permis de dégager un vainqueur clair parmi les 20 candidats à la présidence, ce qui a conduit à ce second tour entre MM. Weah et Boakai, les deux principaux

candidats. La campagne électorale d'avant scrutin a été marquée par des rassemblements animés, des débats intenses et une discussion ciblée sur les questions cruciales auxquelles le Liberia est confronté, notamment le développement économique, le bien-être social et la lutte contre la corruption.

**L'UA "félicite" Boakai pour son élection, salue "le sens de l'Etat" du sortant George Weah**

L'Union africaine (UA) a "félicité" Joseph Boakai pour son élection à la présidentielle au Liberia tout en "saluant le sens de l'Etat" du sortant George Weah qui a reconnu sa défaite, a annoncé lundi l'UA dans un communi-

qué. M. Boakai, 78 ans, vétéran de la politique libérienne et ancien vice-président de l'ex-présidente Ellen Johnson Sirleaf, a été reconnu vainqueur par la commission électorale avec 50,64% des voix, contre 49,36% de voix

pour M. Weah. George Weah avait concédé vendredi sa défaite.

Le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, "félicite le président libérien élu, et salue le sens de l'Etat du président

sortant après l'annonce du résultat officiel des élections", selon ce communiqué. Il invite également "toutes les parties à continuer à faire preuve de maturité et à engager le dialogue pour consolider la démocratie".

**Une voiture fonce sur des supporters de Boakai, des victimes**

Une voiture a foncé lundi soir sur une foule de supporters du politicien Joseph Boakai, déclaré vainqueur de la présidentielle au Liberia quelques heures plus tôt, faisant au moins dix victimes, décédées selon le Parti de l'Unité, blessées selon la police. "Dix personnes sont mortes à l'heure où je vous parle", a déclaré à la

presse Mohammed Ali, porte-parole du parti de M. Boakai, le Parti de l'Unité, précisant avoir peu de doute quant à un acte délibéré du conducteur, qui a pris la fuite. Un responsable de la police a indiqué que le véhicule avait foncé sur les gens et avait pris feu. Il ne s'est pas prononcé sur le nombre exact de victimes mais a indiqué

qu'au moins 16 personnes, 12 hommes et quatre femmes, avaient été hospitalisés dans un même établissement. Ces faits sont survenus le soir même de la proclamation par la commission électorale nationale de la courte victoire de M. Boakai au second tour de la présidentielle du 14 novembre contre le sortant George Weah.

## ENERGIE

**Création à Rome d'un réseau international d'experts sur la transition énergétique en Afrique**

Un réseau international d'experts, d'universitaires, de leaders d'opinion, traitant notamment de la transition énergétique, du changement climatique et de la géopolitique, vient d'être créé à Rome afin de promouvoir l'échange d'expertise et d'analyser les meilleures pratiques énergétiques, a indiqué lundi Arslan Chikhaoui, expert en géopolitique et membre de ce réseau. Créé à l'occasion de la conférence sur "la transition énergétique en Afrique: soutenir l'avenir du continent", qui a eu lieu les 16 et 17 novembre, ce groupe d'experts tend à enrichir le débat public sur la transition énergétique entre l'Afrique et l'Europe, et qui a réuni des chercheurs africains, italiens et européens et des représentants d'organisations internationales. Elle a été organisée par la société pétrolière et gazière italienne Eni et l'Université Luiss de Rome. "Le réseau entend soutenir le développement durable du conti-

nent africain, dans le respect des priorités et des approches de toutes les parties, ont souligné les promoteurs de l'initiative", a précisé M. Chikhaoui. Au cours de la conférence, il a été affirmé que disposer d'une énergie durable, sur un continent où 600 millions de personnes n'ont aujourd'hui pas accès à l'électricité, est un élément clé pour le développement de l'Afrique, et en même temps la transition énergétique qui est liée au changement climatique, agro-industrie et sécurité alimentaire. A ce propos, le Directeur adjoint de la FAO a souligné, lors de cette rencontre, que "le continent a les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs fixés", relevant la nécessité de travailler sur des politiques pour attirer les investissements, la diffusion des pratiques énergétiques durables, la mobilisation des ressources pour investir dans la technologie et la recherche, et la création de

partenariats. S'exprimant à son tour, le Directeur général de l'Agence internationale des énergies renouvelables (Irena), Francesco la Camera, a indiqué que "la part de l'énergie provenant de sources renouvelables doit être triplée d'ici 2030. L'Afrique a un potentiel énorme qui, cependant, n'est pas encore exploité et qui la place derrière le reste du monde". Cette disparité, a-t-il poursuivi, "n'est plus acceptable. Pour surmonter cette disparité, l'Irena a développé une stratégie basée sur trois piliers: le premier concerne la modernisation des infrastructures énergétiques et la création de mini-réseaux stratégiques, la mise en œuvre de politiques pour mobiliser les investissements dans le bon sens, et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines, un facteur encore plus important si l'on considère la croissance démographique du continent et la présence de nombreux

jeunes". Pour M. Chikhaoui, la croissance démographique sans précédent du continent africain confirme l'urgence de répondre à ces ambitions en matière de développement socio-économique, d'industrialisation, de justice sociale et d'intégration régionale et internationale.

Selon lui, l'Union européenne et l'Italie devraient donc investir dans l'avenir de l'Afrique, et notamment dans le domaine énergétique. Pour que cet investissement réussisse, il est crucial d'écouter et de comprendre les priorités africaines pour orienter efficacement les relations Europe-Afrique et Italie-Afrique et établir un partenariat entre égaux.

La collaboration entre l'Italie et l'Afrique fait déjà l'objet de la stratégie italienne 2020 "le Partenariat avec l'Afrique", tandis que l'Union européenne a adopté en 2022 la stratégie "Afrique et Europe: une vision commune pour 2030".

## INTEMPÉRIES AU KENYA

**Reprise du fret ferroviaire à Mombasa**

La compagnie ferroviaire nationale du Kenya a annoncé, lundi, la reprise des services de fret à destination et en provenance de la ville portuaire de Mombasa après leur interruption provoquée par de fortes pluies et des glissements de terrain le long de la région côtière.

La Corne de l'Afrique a connu ces dernières semaines des pluies intenses et des crues soudaines liées au phénomène climatique El Niño qui ont fait des dizaines de morts, dont au moins 46 au Kenya.

Kenya Railways avait déclaré di-

manche qu'un glissement de terrain sur un tronçon de la ligne ferroviaire de fret reliant Mombasa à Nairobi avait entraîné "la fermeture de cet axe à tous les trains de marchandises", précisant que les trains de voyageurs circulaient toujours mais avec des retards.

La compagnie nationale ferroviaire a annoncé dans un communiqué rendu public lundi que le "trafic de trains de marchandises à destination et en provenance de Mombasa a maintenant repris". "Nous travaillons 24 heures sur 24 pour minimiser les retards", a poursuivi Kenya Railways,

sans donner plus de détails sur les conséquences de cette interruption. Mombasa, la deuxième plus grande ville du pays, et sa ligne de fret ferroviaire desservent non seulement le Kenya, mais également les voisins enclavés de la région, notamment l'Ouganda, le Soudan du Sud et le Rwanda.

L'ONG Save the Children a déclaré jeudi que plus de 100 personnes, dont 16 enfants, étaient mortes et que plus de 700.000 personnes avaient été forcées de quitter leurs maisons au Kenya, en Somalie et en Ethiopie en raison d'inondations soudaines.

**PRÉSIDENTIELLE AU MADAGASCAR  
Andry Rajoelina provisoirement en tête (résultats provisoires)**

Le président malgache sortant Andry Rajoelina est provisoirement en tête du scrutin présidentiel qui s'est tenu jeudi dans le pays avec un taux de 62,39%, a indiqué dimanche soir la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

D'après les statistiques provisoires de la CENI, Andry Rajoelina devance le candidat Siteny Randrianasoloiniaiko avec 12,21%, tandis que l'ancien président Marc Ravalomanana arrive en troisième position avec 11,22% des voix.

Concernant le taux de participation, il est estimé à 43,15%, selon la CENI qui est encore en plein traitement des résultats. Près de 10.107 bureaux de vote sur les 27.375 répartis dans toute l'île ont pu faire parvenir les résultats.

L'opposition pointe du doigt un faible taux de participation à ce premier tour de la présidentielle et continue d'appeler ses partisans à "encore se mobiliser pour poursuivre le combat".

Samedi, la mission d'observation électorale composée des équipes de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a fait une déclaration préliminaire liée au premier tour de l'élection présidentielle à Madagascar.

La mission a notamment constaté que le scrutin s'est déroulé "de manière pacifique et exempt d'irrégularités". La CENI a annoncé que les résultats officiels provisoires seront annoncés au plus tard vendredi, avant que la Haute Cour constitutionnelle ne se prononce, le 30 novembre.

**Le scrutin pour l'élection présidentielle "ordonné et paisible" (observateurs)**

La mission d'observation électorale déployée conjointement par l'Union africaine (UA) et le marché commun de l'Afrique orientale (COMESA) a indiqué samedi que le scrutin pour l'élection présidentielle à Madagascar s'était déroulé de manière "ordonnée et paisible", dans une déclaration préliminaire.

"L'atmosphère était calme en dépit du boycott d'une frange de l'opposition", ajoute-t-elle. En effet, la mission a noté qu'"en début de journée, le matériel électoral était disponible et en quantité suffisante. Les urnes étaient présentées au public avant d'être convenablement scellées dans tous les bureaux de vote visités, et le bureau de vote était aménagé de façon à permettre un vote ordonné".

"Dans la quasi-totalité des bureaux, les observateurs et les délégués des candidats pouvaient accomplir leurs tâches sans restriction", constate la mission. "Elle déplore cependant le manque d'engagement des électeurs dans la plupart des bureaux de vote observés de nature à affecter le taux de participation".

Dans la foulée, le chef de la mission d'observation électorale de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), Lazarus Kapambwe, a déclaré samedi que l'environnement politique et sécuritaire pendant la période pré-électorale et le jour du scrutin était "globalement calme et pacifique", bien que des incidents isolés de violence aient été rapportés, notamment à Antananarivo.

Lors d'une conférence de presse lundi, la mission d'observation électorale de l'ONG internationale Nouvelle Perspective a affirmé que le scrutin avait respecté les normes internationales en matière électorale.

"L'élection s'est déroulée dans une atmosphère "conviviale", respectant les institutions et la constitution", indique-t-elle dans un communiqué.

Plus de 11 millions d'électeurs malgaches inscrits ont été appelés à aller aux urnes jeudi dernier pour choisir leur nouveau président parmi treize candidats.

Parmi eux, trois, dont le président sortant Andry Rajoelina, se sont engagés dans la campagne électorale, tandis que les dix autres, dont les ex-présidents Marc Ravalomanana et Hery Rajaonarimampianina, ont choisi de boycotter le scrutin, incitant leurs partisans à s'abstenir.

APS

## PALESTINE 12.916 martyrs et 32.850 blessés dans l'agression sioniste contre Gaza et la Cisjordanie

Le bilan de l'agression sioniste contre la bande de Gaza et la Cisjordanie occupée est passé à 12.916 martyrs et 32.850 blessés, selon communiqué diffusé lundi par le ministère palestinien de la Santé.

"Sur 12916 martyrs, 12 700 sont enregistrés à Gaza, dont 5 350 enfants, 3 250 femmes et 695 personnes âgées, tandis que le nombre de blessés est passé à plus de 30.000", a précisé la même source. Pour la même période, le ministère a enregistré, 216 martyrs en Cisjordanie occupée et à El Qods-Est, et environ 2 800 blessés", a ajouté le communiqué du ministère. Le ministre a expliqué, dans son rapport quotidien sur l'agression sioniste, qu'il est confronté à de grandes difficultés pour obtenir des données actualisées pour le septième jour consécutif, en raison de l'interruption des services de communication dans la bande de Gaza et de l'effondrement des services et des commu-



nications dans les hôpitaux au nord de l'enclave palestinienne.

Dénonçant, en outre, la poursuite, lundi, des frappes aériennes menées par l'occupation sioniste

sur l'hôpital Al-Shifa, le ministère a appelé à l'arrêt immédiat de l'agression sioniste contre la bande de Gaza et ses établissements de santé.

### Shtayyeh appelle la communauté internationale à "élever la voix"

Le Premier ministre palestinien, Muhammad Shtayyeh, a appelé de nouveau, lundi, la communauté internationale à "élever la voix" et œuvrer dans le sens de mettre fin aux massacres et crimes de l'entité sioniste à Gaza, qui perdurent depuis le 7 octobre dernier.

Dans une allocution à l'entame d'une réunion hebdomadaire de son gouvernement à Ramallah, M. Shtayyeh a appelé "les Nations unies et la Croix-Rouge à assumer leurs responsabilités et à élever la voix contre les

massacres et le génocide commis par l'armée d'occupation contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza, dont le meurtre d'enfants, de femmes et de personnes âgées et des civils".

"Malgré l'horreur de ce qui se passe à Gaza, certains pays refusent toujours un cessez-le-feu, ce qui encourage (l'entité sioniste) à commettre davantage de meurtres et à violer le droit humanitaire international et tous les traités internationaux", a déploré le Premier ministre palestinien.

Il a dénoncé, dans le même ordre d'idées, la privation des Palestiniens d'eau, d'électricité et des communications, ainsi que le bombardement par les forces d'occupation sionistes des écoles, mosquées et hôpitaux.

Le représentant permanent de l'Etat de Palestine auprès des Nations unies, Riyad Mansour, avait déclaré, tôt lundi, que les atrocités et le terrorisme commis par l'entité sioniste dans la bande de Gaza "constituent une insulte à l'humanité et ne peu-

vent être justifiés sous aucun prétexte".

"Le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale de l'ONU doivent prendre des mesures concrètes pour mettre fin aux crimes de guerre et aux crimes contre l'humanité (commis par l'entité sioniste) contre le peuple palestinien à Gaza et dans le reste de la Palestine occupée", a-t-il insisté, soulignant que "les résolutions à elles seules ne peuvent résoudre la grave crise en Palestine occupée et faire face aux dangers qui menacent la région".

### Gaza: la situation est "extrêmement désespérée", un cessez-le-feu est nécessaire (OMS)

Le directeur exécutif du programme d'urgence sanitaire de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Michael Ryan, et le haut responsable des urgences de l'équipe de l'organisation onusienne à Gaza, Robert Holden ont décrit la situation dans l'enclave palestinienne comme "extrêmement désespérée" en raison de l'agression sioniste en cours et ont souligné la nécessité de parvenir à un cessez-le-feu dans le territoire. Les deux responsables de l'organisation ont indiqué, dans un point de presse, lundi, au cours duquel ils ont fait un exposé complet sur les derniers développements de la situation sanitaire dans la bande de Gaza, que la majorité des martyrs tombés dans

l'agression sioniste en cours dans la bande de Gaza depuis le 7 octobre dernier, sont des enfants et des femmes et de nombreuses personnes sont encore portées disparues, et cela pourrait inclure jusqu'à 1.500 enfants palestiniens, selon l'agence de presse Wafa.

Michael Ryan a ajouté que le système de santé à Gaza "est soumis à de fortes pressions", notant que la grande majorité des hôpitaux sont fermés et qu'il n'y a que sept hôpitaux sur 36 en activité dans la bande de Gaza, et que presque tous les établissements de santé de la partie nord ont cessé de fonctionner.

Le responsable de l'OMS a ajouté aussi qu'"il existe un risque de propagation de maladies en

raison de la surpopulation des abris", soulignant que les fortes pluies tombées au cours des dernières 24 heures "ont exacerbé la situation". Il a souligné que "les risques sanitaires ne sont pas seulement liés aux maladies diarrhéiques et aux chutes soudaines de température, mais qu'il existe également le problème de la pneumonie chez les enfants qui sont vulnérables aux épidémies en raison de leur état nutritionnel". Près de 13.000 Palestiniens sont tombés en martyrs dans les bombardements de l'occupation sioniste depuis le 7 octobre dernier, dont plus de 5.600 enfants dans la bande de Gaza, selon un dernier bilan donné par des sources palestiniennes.

### ONU

### A quelques jours de la COP28, le chef de l'ONU réclame des "mesures spectaculaires"

Alors que la planète se dirige vers un réchauffement de 2,5 C à 2,9 C d'ici 2100, le secrétaire général de l'ONU a réclamé lundi des "mesures spectaculaires, maintenant", à quelques jours de la COP28 sur le climat. "Les dirigeants doivent redoubler d'efforts de façon spectaculaire, avec des ambitions

record, des actions record, et des réductions des émissions record", a lancé Antonio Guterres. "Cela nécessite d'arracher les racines empoisonnées de la crise climatique: les énergies fossiles", a-t-il insisté devant la presse à l'occasion de la publication d'un rapport annuel de l'ONU sur l'écart entre

les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions. Le "canyon" entre les engagements des Etats et ce qui serait nécessaire pour respecter les objectifs de l'accord de Paris constitue "un échec de leadership, une trahison de ceux qui sont vulnérables, et une immense occasion ratée", a fustigé

Antonio Guterres. "Un canyon jonché de promesses non tenues, de vies brisées et de records battus", a-t-il ajouté, annonçant qu'il partirait lundi pour un voyage au Chili et en Antarctique. "Pour voir de mes propres yeux l'impact mortel de la crise climatique", a-t-il précisé.

### IRAK

### Rejet des démissions de trois ministres

Le Premier ministre irakien, Mohamed Chia al-Soudani, a refusé, lundi, la démission de trois ministres de son gouvernement, qui avaient protesté contre le limogeage du président du Parlement.

A la mi-novembre, la Cour suprême, plus haute instance judiciaire d'Irak, avait mis fin au mandat du président du Parlement de Mohamed al-Halboussi, après la plainte d'un député pour "falsification" de document. En représailles, le parti Taqadom de M. Halboussi avait annoncé la démission de ses trois ministres au sein du gouvernement, chargés des portefeuilles de la Culture, du Plan et de l'Industrie.

"Le Premier ministre a refusé les démissions présentées par les ministres du Plan, de l'Industrie et de la Culture. Par conséquent ils reprendront leurs fonctions", selon un communiqué des services de M. Soudani.

Ce refus, explique le texte, vient de la volonté du gouvernement de "garantir la représentation politique de toutes les composantes du peuple et de leurs forces politiques", dans l'optique de "soutenir la stabilité politique".

### FRANCE

### Une grève de contrôleurs aériens provoque d'importants retards dans plusieurs aéroports

Une grève de contrôleurs aériens a provoqué d'importants retards dans plusieurs aéroports français, voire des fermetures, et a des conséquences par ricochet en Europe, selon des données disponibles lundi.

Les aéroports de Tarbes-Lourdes-Pyrénées (Hautes-Pyrénées, sud ouest) et de Pau-Pyrénées (Pyrénées-Atlantiques, sud ouest), ainsi que celui de Saint-Yan (Saône-et-Loire, est) sont privés de services de la circulation aérienne et ne fonctionnent donc pas, selon le tableau de bord en ligne de la Direction générale de l'Aviation civile (DGAC).

Le directeur de l'aéroport de Pau-Pyrénées, Jérôme Le Bris, a confirmé que le mouvement de grève nationale, "suivi par les contrôleurs de la tour de contrôle", avait conduit à "dérouter l'ensemble des vols" jusqu'à 20H00.

D'autres installations de plus grande envergure subissent des retards importants au départ ou à l'arrivée, selon la même source. Plusieurs syndicats entendent protester contre la récente adoption par le Parlement d'une proposition de loi visant à obliger les contrôleurs aériens à se déclarer individuellement grévistes ou non 48 heures à l'avance.

La DGAC avait par conséquent demandé aux compagnies aériennes de renoncer lundi à entre 20% et 25% de leur programme de vols à Orly, Toulouse, Marseille, Bordeaux et Nantes. Elle avait aussi prévenu que l'activité de Centres en route de la navigation aérienne (CRNA), qui gèrent les trajectoires des appareils survolant le territoire, serait affectée, forçant potentiellement des vols à contourner la France.

Air France a prévu d'assurer lundi "plus de 7 vols sur 10 de et vers Paris Orly, Toulouse, Marseille, Bordeaux et Nantes", selon un porte-parole. Les vols long-courrier et ceux de et vers Paris-Charles-de-Gaulle ne sont pas affectés. Dimanche, Ryanair, la première compagnie aérienne européenne par nombre de passagers, a réitéré son appel à la Commission européenne pour qu'elle prenne "des mesures urgentes pour protéger les survols et la liberté de mouvement des citoyens de l'UE pendant la grève des contrôleurs aériens français".

### ITALIE

### Plus de 200 personnes condamnées dans un "maxi-procès" contre la mafia

Plus de 200 personnes ont été condamnées lundi en Italie à des peines allant jusqu'à 30 années de réclusion à l'issue d'un "maxi-procès" contre la "Ndrangheta, la plus puissante mafia de la péninsule.

Sur les 338 accusés qui comparaissent en première instance devant le tribunal de Lamezia Terme (sud), 207 ont été reconnus coupables et condamnés, tandis que 131 ont été acquittés.

Le parquet avait requis un total de près de 5.000 années de prison à l'encontre des maffieux ainsi que leurs complices en col blanc, fonctionnaires, élus locaux et même policiers de haut rang.

Les condamnations, lues par la juge Brigida Cavaiano, vont de quelques mois de prison à 30 ans de réclusion, une peine écopée par quatre personnes. L'un des accusés les plus en vue, l'ex-sénateur Giancarlo Pittelli, 70 ans, a été condamné à 11 ans de réclusion alors que le parquet avait demandé une peine de 17 ans. Basée en Calabre, une région très pauvre située dans la pointe de la Botte italienne, la Ndrangheta est la plus riche et la plus puissante des mafias italiennes.

Présente dans une quarantaine de pays, elle exerce sur sa terre d'origine une emprise étouffante, infiltrant et corrompant l'administration tout en faisant régner sa loi de fer sur la population.

Depuis janvier 2021, trois juges ont auditionné durant des milliers d'heures des témoins, parmi lesquels une cinquantaine de maffieux repentis devenus collaborateurs de justice, sur les activités de la famille Mancuso et de ses associés, un important clan de la "Ndrangheta" contrôlant la province de Vibo Valentia.

## MÉDIAS

### Adoption du projet de loi relatif à l'activité audiovisuelle

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, lundi à Alger, le projet de loi relatif à l'activité audiovisuelle, lors d'une séance plénière présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, en présence du ministre de la Communication, Mohamed Laagab et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

Ce projet de loi vise à adapter la législation régissant le secteur de la Communication à la Constitution de 2020, et suivre les évolutions technologiques en cours dans le secteur audiovisuel, notamment en ce qui concerne le cadre de la diffusion, la technologie Web-Radio et Web-TV et l'organisation de la question du capital-actions, selon les conditions et les standards internationaux, a expliqué M. Laagab. Le texte de loi tend également à garantir la continuité du service public, organiser la production audiovisuelle et se distingue par l'affectation de chaînes de télévision thématiques et d'autres généralistes.

Il convient de relever que la Commission de la culture, de la Commu-

nication et du Tourisme a précisé, à travers son rapport complémentaire, que les propositions et les amendements qu'elle a examinés, avaient porté essentiellement sur la reformulation de certains articles dans la forme, tout en proposant l'introduction de certaines formes d'expression (insinuations et symboles) au sein des articles dont la publication ou la diffusion est réglementée.

La Commission a également indiqué que ce projet de loi tendait à "assurer un cadre juridique qui fixe les engagements et les droits pour toutes les parties concernées, qu'ils soient producteurs, consommateurs, artistes ou détenteurs de droits de propriété intellectuelle", estimant que

c'est "une étape indispensable, à même de se mettre au diapason du progrès technologique dans le domaine audiovisuel".

Pour la Commission, ce texte de loi intervient dans le contexte de "régulation du secteur audiovisuel et de son encadrement, conformément à la vision globale du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", outre le fait qu'il vise à encourager l'investissement national public et privé dans l'industrie audiovisuelle nationale et la promotion de la production audiovisuelle à travers l'obligation de respect par les établissements médiatiques d'un quota déterminé de production et de diffusion".

## THÉÂTRE

### L'Association des arts dramatiques de Mascara décroche deux prix au festival international du théâtre pour enfant à Tunis

L'Association des arts dramatiques de Mascara a décroché deux médailles, celles de la meilleure représentation spéciale du jury et du meilleur marionnettiste au Festival international du théâtre pour enfant, organisé dernièrement à Oum Arais (Tunisie), a-t-on appris, lundi, du président de l'Association, Abdelkader Ferhaoui.

Cette association a réussi à décrocher les deux prix par la comédienne Ghania Hantour, à travers sa participation au spectacle de marionnettes intitulée "Ghania et la magicienne" au Festival international du théâtre pour enfant abrité par Oum Arais (Tunisie), du 31 octobre au 14 novembre en cours.

Cette pièce, écrite et mise en scène par Abdelkader Ferhaoui et Ghania Hantour, relate une histoire de conflit

entre Ghania, une fille qui aime faire le bien, et une magicienne qui cause plusieurs problèmes aux amis de Ghania. Cette représentation théâtrale est la plus récente production de l'association, qui a déjà produit depuis 2016 des représentations de marionnettes, à savoir "Ghania et la marionnette", "Ghania et l'innocence sincère", "Ghani a et l'amour éternel".

Les membres de l'association ont encadré un atelier de théâtre de marionnettes, lors du Festival international, qui a enregistré la participation de 70 troupes de 20 pays. Par ailleurs, l'Association des arts dramatiques de la wilaya de Mascara prépare actuellement une pièce de marionnettes intitulée "Ghania et le cirque", dont la générale sera programmée lors des prochaines vacances scolaires d'hiver, selon M. Ferhaoui.

### La pièce "El Sarkha El-samita" invitée au 7<sup>e</sup> Festival international du théâtre de rue à Kirkouk en Irak

La pièce de théâtre "El Sarkha El-samita" (Le cri silencieux), une production de l'association culturelle "Ouled Leblad" de la wilaya de Bouira, a reçu une invitation pour participer à la 7<sup>e</sup> édition du Festival international du théâtre de rue de Kirkouk en Irak, a-t-on appris dimanche auprès des responsables de l'association.

"Le spectacle +El Sarkha El Samita- retrace l'histoire d'un conflit opposant le bien au mal. Il s'agit d'un travail de 40 minutes, qui a été conçu par notre association et réalisé par Ait Kaci Abderrahmane, et nous avons reçu une invitation pour parti-

ciper à la 7<sup>e</sup> édition du Festival international du théâtre de rue à Kirkouk qui s'ouvrira le 27 novembre", a expliqué à l'APS le président de l'association, Amine Ait Kara.

M. Ait Kara, qui est l'un des acteurs principaux de ce spectacle théâtral, ainsi que de plusieurs autres œuvres théâtrales, a indiqué, en outre, que sa troupe "s'est bien préparée pour représenter et honorer l'Algérie au Festival international de Kirkouk", qui, a-t-il dit, "verra la participation de plusieurs pays, dont l'Italie, l'Iran, la Syrie et la Tunisie".

"Les autorités locales de Bouira ainsi que la direction de la Culture et

des Arts nous soutiennent avec la prise en charge des procédures nécessaires afin d'effectuer le voyage et représenter dignement notre pays et notre wilaya", a-t-il dit.

Créée en décembre 2022, l'association Ouled Leblad a remporté plusieurs prix au niveau local grâce à une série de travaux dont deux monodrames sous les titres "El Aars" (la fête) et "Baqaya Radjoul" (les restes d'un homme), ainsi que des pièces théâtrales ayant connu un franc succès dans la wilaya de Bouira à l'image de "Tchektechouka" (Ratatouille), "El Aqrab" (scorpion) et "Wouroud Mina El Nar" (Des fleurs en feu).

## ORAN

### Le dramaturge Mansouri Bachir inhumé au cimetière d'Arzew

La dépouille de l'homme de théâtre, Mansouri Bachir, décédé à l'âge de 71 ans, a été inhumée lundi après la prière d'El-Asr au cimetière d'Arzew (wilaya d'Oran), a-t-on appris auprès du Théâtre régional "Abdelkader Alloula" d'Oran.

Le regretté artiste, qui fait partie des premiers diplômés de l'Institut national d'art dramatique et chorégraphique (INADC) de Bordj El-Kiffan à Alger, (l'actuel Institut supérieur des métiers de l'audiovisuel et des arts du spectacle -ISMAS-) a, à son actif, plusieurs textes théâtraux mis en scène et ayant acquis l'admiration du public.

Le défunt Mansouri Bachir a rejoint le Théâtre régional "Abdelkader Alloula" au début des années 70 comme comédien ayant interprété plusieurs rôles, notamment dans la pièce "Hammam Rabi" du défunt Ould Abderrah-

mane Kaki, avant de se reconverter en agent administratif à la direction des moyens généraux de l'établissement théâtral précité. L'artiste, qui a débuté sa carrière dans la troupe "Théâtre d'avant-garde", s'est consacré ensuite à l'écriture de plusieurs pièces de théâtre dont "Youcef wal wahch", "Aksem Bilqassam", "Houa wa Hiya", "Anta wal hait" et "El Qitar wa Ed-Dounia" destinée aux enfants qui fut la dernière œuvre que l'artiste a présentée au Théâtre régional "Abdelkader Alloula" d'Oran.

Après son départ à la retraite, il a poursuivi sa carrière artistique en activant avec une pléiade d'artistes de la troupe théâtrale "El Kahouadij" de la ville d'Arzew, qui a présenté plusieurs représentations théâtrales destinées aux enfants. Le regretté artiste a obtenu plusieurs prix dans des Festivals de théâtre en Algérie et à l'étranger.

## RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

### Une "menace la plus importante" pour le patrimoine britannique (Rapport)

Les effets du réchauffement climatique sont devenus la "menace la plus importante" pour le patrimoine britannique, alerte lundi un rapport du National Trust, principale association en charge de la gestion des sites historiques et naturels au Royaume-Uni.

Les inondations, incendies et épisodes météorologiques extrêmes, comme les tempêtes, menacent près de trois quarts des sites gérés par le National Trust d'ici 2060, selon ce rapport, repris par des médias.

Parmi les risques que fait peser le changement climatique évoqués dans le rapport, l'érosion côtière en particulier, menace de faire s'effondrer plusieurs châteaux emblématiques du patrimoine britannique.

Selon le directeur des ressources naturelles au sein du National Trust, Patrick Begg, cité dans un communiqué, le changement climatique exige "une attention urgente et permanente" car il est devenu "la menace la plus importante pour les lieux dont nous nous occupons".

L'institution, qui gère 28.500 bâtiments, 250.000 hectares de terres et 1.255 km de littoral entre l'Angleterre, le Pays de Galle et l'Irlande du Nord, appelle le gouvernement à soutenir financièrement les organisations comme la sienne pour s'adapter au changement climatique afin de protéger ce patrimoine. Elle demande également l'adoption d'une loi sur la "résilience climatique" qui fixerait des objectifs d'adaptation à la nouvelle donne climatique.

## CINÉMA

### Le nouveau "Hunger Games" démarre en tête du box-office nord-américain

"Hunger Games: la ballade du serpent et de l'oiseau chanteur", préquel de la saga du même nom, s'est installé en tête du box-office nord-américain pour son premier week-end d'exploitation, avec 44 millions de dollars récoltés entre vendredi et dimanche, selon les estimations du cabinet spécialisé Exhibitor Relations.

Le film affiche "de très bons chiffres" pour un préquel de film d'action et devrait bien figurer à l'international également, estime David Gross, expert du secteur chez Franchise Entertainment Research.

À l'affiche du cinquième film de la saga figurent Tom Blyth, en tant que "Coriolanus Snow" (personnage joué par Donald Sutherland dans les premiers films), Rachel Zegler mais aussi Peter Dinklage et Jason Schwartzman.

Autre sortie, "Les Trolls 3" entre directement à la deuxième place du classement avec 30,6 millions de dollars de recettes.

La dégringolade se confirme en revanche pour le film de superhéroïnes "The Marvels", des studios éponymes, qui après des débuts plus que décevants la semaine dernière occupe désormais la troisième place du classement (10,2 millions de dollars).

"Thanksgiving: la semaine de l'horreur" pointe à la quatrième place du box-office pour son premier week-end dans les salles (10,2 millions de dollars également). En cinquième position, un autre film d'horreur, "Five Nights at Freddy's", qui a engrangé 3,5 millions de dollars.

#### Voici le reste du top 10:

6. "Winter Break" (2,7 millions de dollars)
7. "Une équipe de rêve" (2,5 millions)
8. "Taylor Swift: The Eras Tour" (2,4 millions)
9. "Priscilla" (2,3 millions)
10. "Killers of the Flower Moon" (1,9 million).

APS

## INTERNET FIXE ET MOBILE EN ALGÉRIE 50,21 millions d'abonnés au 2<sup>e</sup> trimestre de 2023 (ARPCE)

Le nombre d'abonnés à l'internet fixe (ADSL, FTTH et 4G LTE/Wimax) et mobile (3G et 4G) a atteint 50,21 millions durant le 2e trimestre 2023 en Algérie, contre 50,18 millions le trimestre précédent, indique le dernier rapport de l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE).



Sur les 50,21 millions d'abonnés à internet au 30 juin de l'année en cours, 5,06 millions étaient abonnés à l'internet fixe (4,09 millions durant le 1er trimestre de 2023), et 45,14 millions à l'internet mobile (45,29 millions durant le 1er trimestre de 2022). Concernant l'internet fixe, sur les 5,06 millions d'abonnés à ce service, 2,77 millions

étaient abonnés à l'internet haut débit (XDSL), 1,55 millions à la 4G LTE fixe, 740.109 à la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) entre autres, note le rapport de l'ARPCE.

Sur le nombre global d'abonnés à l'internet fixe (50,21 millions), 4,49 millions étaient des abonnés résidentiels contre seulement 123.797 abonnés pro-

fessionnels. Pour ce qui est des abonnés aux différentes offres internet fixe, 85,12% disposaient de débits entre 10 et 20 Mégas, 13,37% entre 20 et 50 Mégas, 0,68% entre 50 et 100 Mégas et 0,84% plus de 100 Mégas, indique l'ARPCE. S'agissant du marché de l'internet mobile (3G/4G), 45,14 millions d'abonnés actifs ont été enregistrés du-

rant le 2e trimestre de 2023, contre 45,29 millions le trimestre précédent, relève le rapport, notant que 5,46 millions étaient abonnés à la 3G et 39,67 millions à la 4G au 30 juin dernier. Ce rapport a été élaboré selon une population algérienne estimée à 44,18 millions d'habitants et un nombre de ménages évalué à 7,36 millions au 1er juin 2023.

## MINISTÈRE DE LA POSTE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS Des publications sur la protection des enfants sur internet

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a entamé la publication, sur ses pages sur les réseaux sociaux, d'une série de publications sur la protection des enfants sur internet.

Cette démarche s'inscrit, selon les explications du ministère, au titre de l'un des axes stratégiques adoptés par le secteur qui est "la protection des droits du citoyen et la consécration de l'éthique de l'utilisation de cette technologie conformément aux valeurs de la société algérienne".

A cet égard, le ministère de la Poste et des Télécommunications, a précisé, que dans le contexte de la propagation massive de l'utilisation d'internet, qui n'est pas sans risque, notamment pour la catégorie des enfants, il est devenu nécessaire de prendre les mesures adéquates afin de sensibiliser à ces risques et les limiter, à travers l'implication de toutes les parties concernées par la protection des enfants sur internet. A travers ces publications, les différents risques auxquels sont confrontés les enfants seront déterminés, à l'instar de l'intimidation, le contenu inapproprié et l'arnaque, avec des recommandations pratiques pour assurer leur protection.

Le ministère mettra l'accent, à travers ces publications, sur le rôle des parents qui endossent la responsabilité de sensibiliser leurs enfants de ce qui est permis sur internet et le temps qu'ils peuvent lui consacrer, ainsi que sur le rôle imputé aux enseignants et aux éducateurs dans l'accompagnement pour assurer une utilisation sans risque. Cette série de publications évoquera également des sujets liés à la protection des enfants durant l'utilisation des réseaux sociaux et la messagerie électronique, ainsi que d'autres sujets relatifs aux jeux vidéos et à la piraterie, en sus de la problématique de l'addiction de l'enfant aux écrans.



APS

# PUBLICITÉ

# Programme de la soirée

**TF1** 21:00

*New Amsterdam*



Alors que l'équipe est réunie pour pleurer la disparition du docteur Vijay Kapoor, Max et Helen réalisent à quel point New Amsterdam a changé depuis leur départ. Le docteur Wilder explique à Helen qu'ils ont créé un groupe de résistance pour lutter contre les décisions de Veronica Fuentes. L'aumônier de l'hôpital est victime d'un malaise alors qu'il distribue de la nourriture à des SDF avec Max. Bloom est confrontée à une décision importante concernant le fils de Vijay Kapoor, Rohan, qui a fait une overdose. Le patient d'Iggy est un garçon de huit ans qui veut être émancipé.

**France 2** 21:05

*Je suis né à 17 ans*



Après les répétitions d'une pièce de théâtre où il joue, l'animateur de télévision Thierry Becaro reçoit un texto de sa mère : « Papa au plus mal ! » qui le perturbe. Après un temps d'hésitation et de trouble, Thierry décide de se rendre à l'hôpital pour voir ce père coupable de brutalités à son égard. Mais les traumatismes de l'enfance sont toujours présents, générateurs de fortes angoisses et d'un perpétuel manque de confiance en soi. Dans l'espoir de liquider son douloureux passé qui handicape son quotidien, Thierry consulte à nouveau un psychanalyste...

**France 3** 21:05

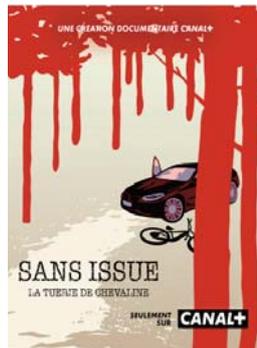
*Secrets d'histoire Saison 17*



Dans la lignée de son oncle Napoléon Ier, le prince Louis-Napoléon Bonaparte inscrit sa marque indélébile dans l'histoire, tracée par plusieurs étapes majeures. En premier lieu, il devient le tout premier président de la France à être élu au suffrage universel. Il poursuit sa trajectoire en orchestrant habilement un coup d'État visant à renverser la jeune Seconde République, déployant un jeu politique cynique. L'apogée de sa quête de pouvoir est atteinte lorsqu'il s'auto-proclame Empereur sous le nom de Napoléon III, une démarche immédiatement plébiscitée par référendum.

**CANAL+** 21:05

*Sans issue : La tuerie de Chevaline*



Les enquêteurs s'intéressent au cycliste français Sylvain Mollier abattu en même temps que la famille britannique à Chevaline. Les policiers cherchent à savoir si ce dernier n'a pas d'ennemis qui auraient pu lui en vouloir. Après avoir interrogé les habitants du village d'Ugine, les enquêteurs apprennent que le jeune homme était au milieu d'un triangle amoureux.

**6** 21:05

*Le meilleur pâtissier*



Ce soir, les six candidats encore en lice s'amusent avec les héros de Disney. Cyril les emmène d'abord dans l'univers de Blanche-Neige, pour un défi autour de la tarte aux pommes. Pour son épreuve technique, Mercotte leur propose ensuite de plonger dans la féerie de La Reine des Neiges en réalisant le Kranssekake, un traditionnel gâteau festif scandinave. Ils doivent enfin donner vie à leur personnage Disney préféré lors de l'épreuve créative. Exceptionnellement, celle-ci se déroule en plein cœur du parc Disneyland Paris, sous les yeux du Julien Dugourd.

## Jeux

### Samourai-Sudoku n°2762

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

*La compassion tendre et secourable donne à la maladie presque de la douceur.*

*Citation de Henri-Frédéric Amiel*

### Mots croisés n°2762



- 1 - Sans-gêne  
2 - Autorité maritime - Logis intime  
3 - Science des temps présents et futurs - Rigueur  
4 - Temps de règne - Rivière franco-allemande  
5 - Bavarde - Qui couvre huit saisons  
6 - Bien possédé - Supérieure - Spectacle au foyer  
7 - Prend pour lui - Piquante herbacée  
8 - Ne tiendra pas compte  
9 - Ils sont générateurs dans la joie - Locataires de bocal  
10 - Diminuerait la hauteur - Fleuve en puissance
- A - Jaquelin  
B - Morillon si elle est brute  
C - Coins à visiter - Cannibale légendaire  
D - Rage en quatrain - Comble  
E - Centre du temple grec - Lamine  
F - Reperé - Tronquer  
G - Pinnipède jongleur - Lanceuse d'Ariane  
H - Autrefois ladroterie - Amour d'avare  
I - Trouvait sa place  
J - La feuille des scoops - Réseau mondial  
K - Organiser solennellement  
L - Cité des Pays-Bas - Vaincu d'Appotamox - Donc bien appris

A B C D E F G H I J K L

1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													

**Zorro**

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n° 1462

Word search grid with clues in French. Clues include: diriqèrent, goupillon, pleines de poils, fit feu, répète, matière de bougie, bien caché, vendis, pli qui vaut dix, élément de tricot, trésors de voleurs, dieu qui aqite la libido, alliage de fer, obtempéré, extrait, prix de cinéma, génie de l'air, fabriquer, outil de soudeur, hésitera, habitude, étoiles d'écran, mauvaise femme, jus de pomme, fidèles images, fantômes romains, déjureras, unité de forestier, pronon indéfini, trouve le courage, expulsée, note de fin, rond très nul, vieille aire, signal d'arrêt, remettrai, vaqabonde, subtilités, belle manière, partie dure, vieux continent, qlabres, délicatesse, fermées en un éclair, reprend du service, symbole d'infinif, jeu chinois, petit grade, frappe fort.

Solution

Sudoku n° 2762 and Mots Croisés n° 2762. The Sudoku is a 10x10 grid with numbers 1-9. The crossword is a grid with letters and numbers corresponding to the crossword clues.

Grille géante n° 1462. A 10x12 grid of letters used for the word search, including words like DESINVOLTURE, AMIRAUTE, METEO, SARRENU, JASEBIENNALE, EMERENTELE, ADOPTEORTIE, NEGLIGERAS, NRIRES, IDES, ETETERAIT, and RUI.

Additional crossword clues and solutions for the large grid. Clues include: PAINCINE, POTIER, L'EDITEUR, L'ESLIMINE, STEARINE, TAPISAISE, CEDER, CARESS, DERRAILL, MAILLE, MISILO, QUITTINS, BUTINS, ERONS, BOUSJUTES, ILFEROS, TARTARRE, CINDOS, L'INURE, STIAZERE, ENVOIECOPE, SORTIES, PS, ZERRO, LLERAI, ARPOP, STOPP, GAINDER, RODER, GROSS.

## QWAN-KI-DO

## L'Algérie présente au troisième Forum africain d'Abidjan

L'Algérie sera présente au troisième forum africain de Qwan-Ki-Do, qu'organise la Confédération africaine, en coordination avec la Fédération ivoirienne de cette spécialité, du 24 au 26 novembre à Abidjan.

Le Qwan-ki-do algérien sera représenté lors de ce forum par l'entraîneur de l'équipe nationale, Farid Mousli, qui est également le président du Comité national du Qwan-Ki-Do ainsi que le président de la Ligue algéroise des arts martiaux.

Au cours de la rencontre d'Abidjan, les participants aborderont plusieurs thèmes liés aux règlements de l'arbitrage et des compétitions du Qwan-ki-do. Le forum sera suivi d'une formation pratique dans ce domaine, animée par des experts internationaux de cette discipline, a indiqué un communiqué de l'instance continentale.

Les présidents de fédérations nationales et les directeurs

techniques nationaux tiendront une réunion animée par des experts internationaux dans cet art martial, suivie par une séance de formation, précise l'instance fédérale.

Sur le tapis, ces experts appliqueront, dans un premier temps, le mouvement d'harmonie "Dedok Lin" et un second mouvement "Ku Fu Dao". Par la même occasion, la Confédération africaine de Qwan-Ki-Do tiendra une réunion dont l'ordre du jour comprend les activités réalisées au cours de la saison sportive 2022-2023, le programme prévu pour la saison 2023-2024, ainsi que l'étude de la situation générale de la discipline en Afrique et les voies et moyens de la promou-

voir auprès des instances nationales et africaines.

Ce sera également une occasion pour les responsables de la Confédération africaine de dévoiler les futures initiatives qui permettront de généraliser la pratique de cet art martial en augmentant le nombre de formateurs et de pays africains capables de former des jeunes dans le Qwan-Ki-Do.

Enfin, lors de cette réunion, les responsables du Qwan-Ki-Do demanderont aux participants de proposer le nombre de délégués nationaux pour représenter ce sport au niveau africain ainsi que le programme de travail, a conclu le communiqué de l'instance africaine.



## ÉQUITATION - CONCOURS NATIONAL DE SAUT D'OBSTACLES

## Le cavalier Saad El Ayeb Louail s'adjuge le grand prix deux étoiles à Oran

Le cavalier Saad El Ayeb Louail du club « Haras Etoile de l'Est » de Constantine a remporté, samedi soir, le grand prix deux étoiles comptant pour la première semaine du concours national de saut d'obstacles, disputé trois jours durant au centre équestre "Etrier Oranais" d'Es-Senia (Oran).

Saad El Ayeb montant "As you like" s'est distingué en décrochant la première place avec un sans-faute sur des obstacles de 1,35 mètre, devant Tayebi Mouloud du club "Etrier Oranais", enfourchant "Don't Cry" et Mostfaoui Soheib de l'écurie "Haras Etoile de l'Est" de Constantine, montant "Up To you". Cette épreuve reine, disputée en deux

manches, a regroupé une trentaine de cavaliers seniors de 2e degré et des chevaux de 6 ans et plus, offrant un beau spectacle aux mordus du hip-pisme.

Pour le grand prix juniors sur des obstacles de 1,25 m, la victoire est revenue au cavalier Bouajed Salah du club hippique "Sabot d'Or" de Blida, tandis que le prix cadets sur la hauteur de 1,20 m a été gagné par la jeune cavalière Hanechi Miline de l'écurie "Haras Etoile de l'Est" de Constantine, montant "Calgary".

Onze épreuves se sont déroulées, lors de cette manifestation équestre, dont les grands prix cadets, juniors, ladies et seniors, qui ont été jugées d'un ni-

veau technique "appréciable", surtout après une longue absence des compétitions, selon le directeur de la compétition M. Houari Benmagnhia.

Cet événement sportif équestre de trois jours, organisé par le club équestre amateur "Etrier oranais" d'Oran en collaboration avec la Fédération de la discipline, a regroupé plus de 125 cavaliers et cavalières des catégories cadets, juniors et seniors de différents clubs équestres nationaux.

En clôture de ce rendez-vous équestre, des trophées et des médailles ont été remis aux vainqueurs, en présence des membres de la FEA et de représentants de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Oran.



## BASKET-SUPER-DIVISION (MESSIEURS - MISE À JOUR)

## Victoire de l'USM Alger devant l'ASS Oum El Bouaghi (90-63)

L'USM Alger s'est imposée devant l'ASS Oum El Bouaghi sur le score de 90 à 63, en match de mise à jour du calendrier de la Super-Division (messieurs) de basket-ball, disputé samedi à la salle Rais Hamidou (Alger).

Suite à ce deuxième succès de rang, les basketteurs de l'USMA (4 pts) remontent à la sixième place du classement, occupée conjointement avec le WA Boufarik, leur prochain adversaire en match de mise à jour de la 2e journée, programmé le 12 décembre à la salle Harcha (Alger).

De son côté, l'ASS Oum El



Bouaghi qui concède une troisième défaite consécutive en autant de matchs, occupe le 13e rang avec trois points.

Cette rencontre de mise à jour de la première journée de la Super-Division, avait été reportée en raison de la partici-

pation de l'USMA au 35e Championnat arabe de des clubs à Doha (Qatar).

Par ailleurs, la quatrième journée de la Super-Division est prévue les 24 et 25 novembre, selon le programme de la FABB.

VOILE-COMPÉTITION  
TRANSAT JACQUES-VABRE  
Thomas Ruyant et Morgan Lagravière à nouveau sacrés en Imoca

Déjà vainqueurs en 2021, Thomas Ruyant et Morgan Lagravière ont remporté dimanche en Martinique la 16e édition de la Transat Jacques-Vabre à bord de leur Imoca dernière génération, selon un journaliste de médias. Partis le 7 novembre du Havre, le tandem à la barre du voilier For People a franchi la ligne à 2h02 en heure locale (GMT+1), après 11 jours 21 heures et 32 minutes de course. Les 40 Imoca engagés, célèbres monocoques du Vendée Globe, devaient initialement s'élancer le 29 octobre à l'assaut de l'Atlantique, mais ils étaient restés à quai un peu plus d'une semaine en raison de tempêtes. Pour le navigateur nordiste Thomas Ruyant, 42 ans, cette victoire est synonyme de doublé sur la "Route du Café", et également de triplé inédit en course au large: il a remporté la Transat Jacques-Vabre 2021, avec Lagravière, et la Route du Rhum solitaire en 2022.

Derrière Ruyant et Lagravière, la deuxième place en Imoca devait se jouer entre For The Planet et Paprec Arkéa, attendus dans quelques heures en baie de Fort-de-France.

Le Maxi Banque Populaire XI a remporté la Transat Jacques-Vabre lundi en Ultim (multicoque de 32 mètres) et Solidaires en Peloton a gagné jeudi en Ocean Fifty (multicoque de 15 mètres). Les Class 40 (monocoque de 12 mètres), dernière classe de bateaux engagés, devraient franchir la ligne en milieu de semaine prochaine en Martinique.

APS

## Résultats de mise à jour du calendrier :

<b>1<sup>ère</sup> journée :</b> USM Alger - ASS Oum-El Bouaghi 90-63			
<b>Reste à jouer / Mardi 12 décembre (16h00) / 2e journée :</b>			
USM Alger - WO Boufarik			
<b>Classement :</b>			
1. NB Staoueli	6	3	
--. Rouiba CB	6	3	
--. CSC Gué de Constantine	6	3	
--. USM Blida	6	3	
5. NA Hussein-Dey	5	3	
6. WO Boufarik	4	2	
--. USM Alger	4	2	
--. TRA Draria	4	3	
--.M.Ouled-Chebel	4	3	
--. US Sétif	4	3	
--. CR Béni Saf	4	3	
--.OS BB Arreridj	4	3	
13. PS El-Eulma	3	3	
--.CRB Dar Beida	3	3	
--. ASS O. El Bouaghi	3	3	
16. MC Alger	1	3	
(2 forfaits).			

## TOURNOI DE L'UNAF (U-20) ALGÉRIE Le sélectionneur Manaâ regrette le manque de cohésion

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U-20) Yacine Manaâ, a expliqué lundi la mauvaise participation algérienne au tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF) de la catégorie en Tunisie, par le manque de cohésion.

"Cette compétition a été un moyen de mieux comprendre le comportement de certains joueurs.

Nous avons décelé des problèmes de cohésion, en raison du manque de temps de préparation, notant que le groupe n'a eu que peu de temps pour se rassembler avant le tournoi", a affirmé Manaâ au site officiel de la Fédération algérienne de football (FAF).

La sélection algérienne a concédé quatre défaites en autant de matchs : face à la Tunisie (2-4), le Maroc (2-3), l'Égypte (0-3), et la Libye (3-4), terminant à la 5e et dernière place au classement avec 0 point.

Le titre est revenu à la Tunisie, grâce à sa victoire dimanche face à l'Égypte (4-2).

"La participation au tournoi a permis à l'équipe de juger le niveau de ses joueurs à l'international et de se familiariser avec la qualité de ses futurs adversaires lors du tournoi officiel qualificatif à la CAN", a-t-il



ajouté. Malgré les résultats mitigés, Manaâ a déclaré "qu'il ne reproche pas l'échec aux joueurs.

au contraire, il considère que la participation a été bénéfique pour eux, leur permettant de s'aguerrir au niveau international et que cette expérience contribuera à renforcer l'esprit de groupe.

Le tournoi a également été vu comme une occasion précieuse pour évaluer les potentialités de la sélection nationale U20 et pour le staff technique de tirer les enseignements qui s'imposent", souligne la FAF.

Installé à la tête des U20 le 18 octobre dernier, en remplacement de Mohamed Lacete, limogé, Yacine Manaâ a

pris ses fonctions en dirigeant un seul stage effectué au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa et au stade de Baraki.

La 5e et dernière journée du tournoi de l'UNAF des U20 se déroulera mardi.

L'Algérie sera exempte. Cette compétition s'est déroulée sous forme d'un mini-championnat.

## LIGUE 1 Le staff technique de l'ASO Chlef renforcé (club)

Le staff technique de l'ASO Chlef a été renforcé par l'arrivée d'un nouvel entraîneur assistant en la personne du technicien Ahmed Ghoulam, a-t-on appris mardi auprès de ce club de Ligue 1 de football.

Ahmed Ghoulam, un enfant de la ville, a commencé son travail lors de la séance de la reprise effectuée lundi soir, précise-t-on de même source.

Il rejoint la barre technique des Chélifiens que dirige depuis quelques semaines le coach tunisien Kais Yaacoubi, qui avait succédé à Abdelkader Yaïche après la démission de ce dernier à l'issue de la quatrième journée du championnat.

Par ailleurs, la direction de l'ASO a

tenu à mettre en exergue le "bon parcours" de son équipe après six journées de championnat, et ce "en dépit de la situation financière difficile" prévalant dans le club.

"Les bons résultats obtenus jusqu'à la et la belle ambiance régnant dans le groupe ne traduisent pas les difficultés financières énormes auxquelles le club est confronté.

Même la prime de la coupe d'Algérie, remportée au titre de la précédente édition, n'a pas été encore perçue", lit-on dans un communiqué de presse diffusé par la direction de l'ASO.

Les Rouge et Blanc ont renoué, samedi passé, avec la victoire après deux défaites de rang en battant à domicile

l'ES Sétif (2-0). Ils rendront visite, samedi prochain (17h45), à la JS Saoura pour le compte de la 7e journée, un adversaire que le coach tunisien Kais Yaacoubi a déjà dirigé, il y a quelques saisons, rappelle-t-on.

"Ce sera un déplacement périlleux.

On va avoir affaire à une très bonne équipe de la JSS que je connais d'ailleurs assez bien", a déclaré l'entraîneur de l'ASO à l'issue du précédent match.

Après six journées de championnat, l'équipe partage la quatrième place avec le MC El Bayadh et le NC Magra, comptabilisant chacun 10 points.

Ils sont distancés de cinq longueurs par le leader, le MC Alger.

## LIGUE 1 MOBILIS (USMA) Le Groupe Serport apporte son soutien au staff dirigeant (club)

Le Groupe Serport, actionnaire majoritaire de la SSPA/USM Alger, a annoncé lundi, apporter son soutien au staff dirigeant, à la suite des deux défaites de rang concédées en championnat de Ligue 1 Mobilis de football, dans un communiqué publié sur la page Facebook officielle du club. Le président-directeur général du Groupe Serport Mohamed Karim Harkati, a tenu lundi matin une réunion en présence du président du Conseil d'administration Sid Ahmed Arab, le manager général Taoufik Korichi, et l'entraîneur Juan Carlos Garrido, précise la même source. "Au cours de cette réunion, il a été question des deux dernières défaites concédées en championnat, tout en proposant des solutions pour remédier à cette situation et permettre à

l'équipe de redresser la barre. Le P-dg a apporté son soutien au staff dirigeant, tout en insistant sur la nécessité d'accompagner l'équipe et veiller au bon fonctionnement du club", souligne le communiqué. Après deux succès face à l'USM Khenchela (1-0) et au CR Belouizdad (2-1), l'USMA est retombée dans ses travers en concédant deux revers de rang en déplacement face à l'ES Sétif (2-1) et l'US Biskra (1-0), ce qui a fait reléguer le club à la 13e position au tableau en compagnie du MC Oran avec 6 unités chacun, avec deux longueurs d'avance sur le premier reléguable l'US Soutf (15e, 4 pts).

Juan Carlos Garrido (54 ans) s'est engagé en octobre dernier avec le club de Soustara pour un contrat d'une saison, en remplacement de Benchikha Abdelhak, démis-

sionnaire. Pour rappel, Abdelhak Benchikha, avait annoncé le 9 octobre sa démission de son poste, deux jours après la défaite essuyée en déplacement face à la JS Kabylie (1-0). L'ancien sélec-

tionneur national a mené l'USMA à remporter la Coupe de la Confédération africaine en juin dernier, suivie deux mois plus tard par la Supercoupe d'Afrique face au grand Al-Ahly (1-0).

## LIGUE DES CHAMPIONS (GR:D-1RE J) Des arbitres tchadiens pour CR Belouizdad- Young Africans

La Confédération africaine de football a désigné des arbitres tchadiens pour diriger le match CR Belouizdad -Young Africans de Tanzanie prévu vendredi soirs (20h00) au stade 5 juillet (Alger) pour le compte de la première journée du groupe D de la Ligue des champions de la CAF, a indiqué mardi le club algérien de Ligue 1 Mobilis sur ses réseaux.

La rencontre sera officée par le directeur de jeu Al Hadj Allaou Mahamat assisté de ses deux compatriotes, Bogola Issa (1er assistant) et Moussa Hafiz (2e assistant). Le quatrième arbitre est Pousri Armi Alfréd

AlHadj Allaou Mahamat (38 ans) avait officié lors du championnat d'Afrique des Nations CHAN 2022 qui s'est déroulé en Algérie du 13 janvier au 4 février.

Le deuxième match du groupe D mettra aux prises les Egyptiens d'Al Ahly (EGY) aux Ghanéens de Medeama samedi à 20h00. Pour rappel, les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale de la prestigieuse compétition interclubs de la CAF.

APS

## LIGUE 1 MOBILIS - JS SAOURA Démission de l'entraîneur Cherif Hadjar (club)

L'entraîneur de la JS Saoura Cherif Hadjar, a démissionné de son poste quelques jours après la débâcle face au MC Alger (4-0) en match de la 6e journée de Ligue 1 Mobilis, a appris l'APS auprès de la direction du club.

L'entraîneur a présenté dimanche sa démission à la direction de notre club, qui a été acceptée par l'instance dirigeante", a précisé à l'APS, le président du conseil d'administration du club de la JS Saoura, Mamoun Hamlili.

"Un nouvel entraîneur sera désigné prochainement pour prendre en charge la barre technique du club", a ajouté Hamlili.

Aucune explication n'a été fournie par les dirigeants de la JS Saoura, sur les motifs réels de la démission de Cherif Hadjar.

Cependant, certains observateurs locaux imputent cette démission aux mauvais résultats enregistrés par l'équipe depuis le début de la saison en cours.

À l'issue de la 6e journée de Ligue 1 Mobilis de football, la JS Saoura occupe la 11ème place du classement général avec huit (8) points seulement.

## COUPE D'ASIE 2024 Une partie des revenus de la billetterie reversée aux palestiniens (comité d'organisation)

Le comité d'organisation de la Coupe d'Asie des nations de football, prévu du 12 janvier au 10 février 2024 au Qatar, a annoncé lundi qu'une partie des revenus issus de la billetterie sera reversée pour venir en aide aux palestiniens.

"Nous nous assurerons que cet effort de responsabilité sociale bénéficie à ceux qui sont le plus affectés et que le football remplisse son rôle de mécanisme de soutien pour la population pendant ces temps extrêmement difficiles", a souligné Hamad ben Khalifa Al-Thani, le président du comité.

Aucun montant n'a encore été toutefois avancé alors que l'agression sioniste a déplacé 1,6 million de Palestiniens, selon l'ONU, depuis le 7 octobre. Au moins 13.000 Palestiniens sont tombés en martyrs, incluant plus de 5.500 enfants et 3.500 femmes, selon le dernier bilan de l'agression sioniste contre Gaza et la Cisjordanie occupée.

## INTER-RÉGIONS (GR. OUEST) Les installations du complexe "Akid-Lotfi" mises à la disposition du WA Tlemcen (DJS)

Le WA Tlemcen, relégué en division inter-régions de football à l'issue de la précédente saison, bénéficiera désormais de toutes les installations du complexe sportif "Akid Lotfi" de Tlemcen, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS) chargée de la gestion de cet équipement.

Cette mesure a été annoncée par le premier responsable de la DJS, Abdelhalim Makri, aux joueurs et leurs staffs technique et dirigeant lors de sa récente visite de courtoisie qu'il les a rendue au stade "Akid-Lotfi", a précisé la même source.

Au cours de cette visite, M. Makri s'est engagé à "tout mettre en œuvre pour accompagner le WAT dans sa quête de retrouver la Ligue 2 dès la saison prochaine", assure-t-on.

Le club des "Zianides", dont le palmarès est garni par deux coupes d'Algérie (1998 et 2002), une coupe arabe des clubs (1998) et une supercoupe arabe (1999), traverse ces dernières années sa plus mauvaise conjoncture depuis sa création en 1962, en témoignent deux relégations de suite au cours des deux précédents exercices de la Ligue 1 jusqu'au troisième palier.

Le "Widad", qui entend enclencher son processus de "résurrection" dès l'exercice en cours, est toutefois menacé, à partir de la prochaine journée, de perdre sur tapis vert, s'il ne venait pas à achever l'opération de signature des protocoles d'accords avec ses créanciers (anciens joueurs et entraîneurs), au nombre d'une quarantaine, comme exigé par la Fédération algérienne de football (FAF).

La démarche de la FAF consiste à échelonner les dettes cumulées des clubs interdits de recrutement, dont le WAT, en quatre tranches, dont la première à hauteur de 25% sera prise en charge par cette instance à titre de prêts au profit des clubs concernés.

La direction du WAT a réussi à conclure des accords avec 38 joueurs et 4 entraîneurs.

Un seul cas empêche toutefois la clôture de ce dossier et concerne l'actuel joueur du MC El Bayadh, Djamel Belalem, qui n'a pas encore adhéré à la procédure en question, a-t-on appris du club.

Les Bleu et Blanc, qui évolueront cette saison sous la houlette de l'enfant du club, Kheïreddine Kherris, se sont renforcés par une dizaine de nouveaux joueurs.

L'équipe a bénéficié du report de ses deux premiers matchs du championnat de la Division inter-régions (Gr.

Ouest) pour avoir la possibilité d'aborder la compétition avec ses nouvelles recrues, rappelle-t-on.

## 10 clubs menacés de perdre leur prochains matchs sur tapis vert (LIRF)

Dix (10) clubs évoluant en championnat inter-ligues de football risquent, à partir du week-end prochain, de perdre sur tapis vert leurs prochains matchs aussi bien en championnat qu'en coupe d'Algérie s'ils ne finalisent pas des protocoles d'accord avec les joueurs créanciers, a annoncé, lundi, la Ligue inter-régions de football (LIRF).

Il s'agit de l'A Bousaâda, la JSM Bejaia, le MO Bejaia, l'USM Blida, la JSM Skikda, le CRB Ain Fakroun, l'USM Bel Abbes, le RC Relizane, le MC Saïda et le WA Tlemcen, a précisé la même source. "N'ayant pas satisfait aux dispositions prises par la Fédération algérienne de Football (FAF) au sujet de la finalisation des protocoles d'accord avec les joueurs créanciers, les clubs concernés sont informés qu'à partir de la 3<sup>e</sup> journée du championnat prévue pour vendredi, et le tour Régional de la Coupe d'Algérie qui aura lieu le Mardi 28 novembre, ils verront leurs rencontres (Championnat et Coupe d'Algérie) déprogrammées à leurs torts", souligne-t-on.

Le communiqué diffusé par la LIRF sur son site officiel a prévenu que cette mesure restera en vigueur "jusqu'à la régularisation par les clubs en question de leurs situations, soit jusqu'à la présentation de la main levée de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) de la FAF".

Les dettes des clubs concernés sont cumulées tout au long des saisons précédentes, lors de leurs passages dans les deux premiers paliers (Ligues 1 et 2). Un état de fait qui leur a valu d'être interdits de recrutement depuis au moins deux saisons pour la plupart d'entre eux. Il y a quelques semaines, le président de la FAF, Walid Sadi, s'est entendu avec les responsables de ces formations pour qu'ils signent des protocoles d'accord avec leurs anciens joueurs et entraîneurs créanciers portant sur l'échelonnement de leurs dettes en quatre tranches, contre la levée d'interdiction de recrutement. Mais l'opération tarde à être finalisée, ce qui a incité la LIRF, dans un premier temps, à reporter les matchs de ces équipes dans le cadre des deux premières journées du championnat, rappelle-t-on.

## CHAMPIONNAT QATARI (TRANSFERTS) Farid Boulaya courtisé par des clubs saoudiens (presse)

L'international algérien Farid Boulaya, dont le contrat avec la formation qatarienne d'Al-Gharafa expire en juin prochain, est courtisé par des clubs saoudiens, rapporte lundi le quotidien sportif l'Equipe.

Au Qatar, à Al-Gharafa depuis l'été 2022, le joueur algérien (30 ans) réalise une saison convaincante (8 matchs, 4 buts, 4 passes décisives).

Après une première saison d'adaptation, l'ancien Messin s'est imposé comme un joueur important de la Qatar Stars League.

En fin de contrat en juin prochain, il suscite l'attention du

Championnat voisin d'Arabie saoudite.

En plus de Khaleej, qui a pris des renseignements pour cet hiver, Al-Fayha et Al-Shabab se sont positionnés, croit savoir la même source. Pour le moment, son club actuel ne s'est pas encore positionné pour une prolongation et le joueur réfléchit aux différentes options en sa possession. Pour



rappel, Boulaya n'est plus convoqué en sélection nationale algérienne depuis la dernière Coupe d'Afrique des Nations CAN 2021 décalée à 2022 au Cameroun.

## LIGUE 2 AMATEUR (OLYMPIQUE AKBOU) Karouf revient à la barre technique

Le technicien Mourad Karouf a signé son retour à la barre technique de l'Olympique Akbou, en remplacement de Moufidi Cheroud, démissionnaire, a annoncé lundi la radio Soummam Béjaia. "Le choix de la direction est motivé par la connaissance de Karouf de la maison de l'O. Akbou, vu qu'il était l'entraîneur du club durant la précédente saison spor-

tive avec à la clé une accession en ligue 2 et une qualification en 1/4 de finale de la coupe d'Algérie", précise la même source sur sa page facebook. L'ancien défenseur international sera assisté par Aomar Hamenad en tant d'entraîneur des gardiens de but, souligne la même source. Karouf (54 ans) signera ses débuts sur le banc de l'OA vendredi, à l'occasion de la ré-

ception du MO Constantine (15h00), pour le compte de la 6<sup>e</sup> journée du championnat (groupe Centre-Est). A l'issue de la 5<sup>e</sup> journée, l'Olympique Akbou, qui reste sur une victoire en déplacement face au MC El-Eulma (2-1), occupe la deuxième place au classement de son groupe avec 10 points, à une longueur du leader l'IB Khemis El-Khechna.

## GLOBE SOCCER-2023

### Une liste de 30 candidats proposée pour le titre du meilleur joueur de l'année

DUBAI, 21 nov 2023 (APS) - Une liste de 30 candidats a été proposée, lundi par l'Association européenne des clubs en collaboration avec celle des agents de joueurs, pour le titre du meilleur joueur de l'année 2023 (Dubai Globe Soccer Awards) qui sera primé lors de l'événement de gala qui se tiendra parallèlement à la 18<sup>e</sup> Conférence internationale des sports de Dubaï à Atlantis, the Palm, le 19 janvier 2024.

Manchester City, club de Premier League et champion d'Europe, a dominé la liste avec la nomination de neuf de ses joueurs pour le sacre récompensant les performances réalisées tout au long de l'année civile 2023.

Pour les consécractions de l'année 2023, le Conseil des sports de Dubaï en a rajouté, deux nouveaux: prix du meilleur joueur du Moyen-Orient et Prix Maradona du meilleur buteur qui se joue entre Haaland, Harry Kane, Mbappe et Ronaldo qui ne sont séparés que par une poignée de buts à moins de six semaines de la fin de l'année 2023.

Aux éléments de l'équipe de Manchester City pour le titre du

meilleur joueur, s'ajoutent, entre autres, Harry Kane (Bayern Munich), Jude Bellingham (Real Madrid), Mohamed Salah (Liverpool), Cristiano Ronaldo (Al Nassr), Karim Benzema (Ahly Saoudi) et Lionel Messi (Inter Miami).

Cette 14<sup>e</sup> édition des récompenses et de la populaire Conférence internationale du sport de Dubaï, qui est l'une des plus importantes célébrations de l'excellence du football international.

Elle accueillera un grand nombre de stars du football d'aujourd'hui et hier.

Dans la catégorie des meilleurs entraîneurs, le manager triomphant de City, Pep Guardiola, est en tête des nominations pour le meilleur entraîneur, aux côtés du Suisse Marcel Koller qui a mené Al Ahly à un quintuplé en seulement 10 mois, et Carlo Ancelotti du Real Madrid, l'entraîneur le plus décoré de l'histoire de la Ligue des champions de l'UEFA, qui a remporté le trophée quatre fois, un record.

L'étonnant transfert de Ronaldo en Arabie saoudite ayant propulsé les histoires du football régional sous les feux de la rampe,

cette année verra l'introduction de deux catégories de prix pour le Moyen-Orient.

Ronaldo est en tête d'une liste de 12 joueurs dont l'Algérien Riyad Mahrez (Ahly Djedda) pour le premier prix du Meilleur joueur du Moyen-Orient, après un début remarquable dans la Saudi Pro League.

Le Meilleur club du Moyen-Orient comprend huit nominations, dont Al Hilal, Al Ahly et Al Nassr, le club de Ronaldo.

Dans la catégorie Meilleure joueuse, l'Espagnole Aitana Bonmati, vainqueur de la Coupe du monde, Sam Kerr, de Chelsea, et la grande Allemande Alexandra Popp figurent parmi les 20 nominées, tandis que le Meilleur club féminin comprend le FC Barcelone, détenteur de la Ligue des champions, et Chelsea, six fois championne de la Super League féminine.

Manchester City est rejoint par des clubs comme Naples, Al Ahly, Al Ittihad et Fluminense dans les nominations du meilleur club masculin.

Le vote en ligne s'ouvre mardi et se termine le 7 décembre prochain, et les fans de football du monde en-

tier peuvent donner leur avis sur les candidats retenus. Les finalistes seront ensuite élus entre le 12 et le 28 décembre par les fans et le jury officiel de Globe Soccer, composé de plus de 30 personnalités de l'industrie du football, dont Francesco Totti, Iker Casillas, Luis Figo et Marcello Lippi. "Depuis leur lancement, la Dubai International Sports Conference et les Dubai Globe Soccer Awards - introduits respectivement en 2006 et 2010 - se sont transformés en une plateforme mondiale fidèlement suivie dans le monde entier et qui grandit d'année en année. Ils jouent tous deux un rôle essentiel dans le développement du sport à l'échelle mondiale, tout en mettant en lumière les réalisations de joueur s, d'entraîneurs et de décideurs éminents.

Le fait d'accueillir à Dubaï autant de grands noms du football, c'est les progrès du football dans la région et dans le monde qui sont célébrés, ce qui est encore renforcé par le lancement cette année de deux nouveaux prix spécifiques à chaque région", a indiqué le secrétaire général du Conseil des sports de Dubaï.

**MAN UTD OLD TRAFFORD S'EFFRITE !**

Stade prestigieux en Europe, Old Trafford, l'antre de Manchester United, commencerait à s'abîmer sérieusement. Dimanche, des spectateurs du derby féminin entre les Red Devils et Manchester City ont eu la mauvaise surprise de voir des morceaux de béton tomber du plafond, apparemment. Ancien joueur de United, Gary Neville reproche à la famille Glazer, propriétaire du club, de faire fi de l'état du stade. "Elle est alertée depuis des années du manque d'investissement à Old Trafford. (...) Elle a négligé ce déclin pendant 20 ans, au cours desquels il est passé de l'un des meilleurs stades du monde à un stade qui ne peut même pas entrer dans le top 10 au Royaume-Uni et en Irlande", s'est emporté l'ancien défenseur dans le Daily Mail. Effectivement, cette enceinte n'a pas été sélectionnée pour accueillir l'Euro 2028. En revanche, l'Etihad Stadium de Manchester City a été retenu...

**MAN CITY MENDY RÉCLAME SES SALAIRES IMPAYÉS**

Désormais à Lorient, le latéral gauche Benjamin Mendy (29 ans, 3 apparitions en L1 cette saison) avait été suspendu par Manchester City à partir de septembre 2021 en raison des accusations de viol et de tentative de viol. Finalement déclaré non-coupable au terme d'un long procès, l'international français réclame désormais aux Citizens le paiement de ses salaires impayés jusqu'au terme de son contrat en juin dernier.

"Nick De Marco KC (mandaté par Laffer Abogados à Madrid) représente l'ancien joueur de Manchester City Benjamin Mendy dans le cadre d'une réclamation de plusieurs millions d'euros pour des déductions salariales non autorisées. Le Manchester City FC n'a pas versé de salaire à M. Mendy à partir de septembre 2021, à la suite de l'inculpation de M. Mendy pour diverses infractions dont il a été acquitté par la suite, jusqu'à la fin de son contrat en juin 2023. La demande sera soumise à un tribunal du travail", peut-on lire dans un communiqué officiel transmis à Sky Sports ce lundi.

**BARCELONE LES MADRILÈNES AU SOUTIEN DE GAVI**

Victime, dimanche contre la Géorgie (3-1), d'une déchirure complète du ligament croisé antérieur du genou droit, et d'une lésion associée du ménisque latéral, Gavi (19 ans, 27 sélections, 5 buts) est forfait jusqu'au terme de la saison. Le milieu de terrain du FC Barcelone a pu compter sur le soutien de ses rivaux madrilènes, mais coéquipiers avec la Roja.

"Nous sommes avec toi, Gavi. Tu reviendras plus fort que jamais", a écrit l'attaquant Joselu sur Instagram. Le latéral droit Dani Carvajal y est également allé de sa délicate attention : "Des rivaux et des coéquipiers, mais surtout des humains. Tu reviendras plus fort, mon ami. Bonne chance." Le journal espagnol AS précise que le Real Madrid enverra une lettre au Barça, souhaitant à travers celle-ci un prompt rétablissement à son numéro 6.

**AL-ITTIHAD KANTÉ ABSENT 3 SEMAINES**

Épargné par les blessures depuis son départ de Chelsea et son arrivée à Al-Ittihad, en Arabie Saoudite, l'été dernier, le milieu de terrain N'Golo Kanté (32 ans) fait malheureusement son retour à l'infirmerie. L'international français souffre d'une blessure musculaire et sera indisponible pendant trois semaines, a annoncé son club dans un communiqué. Rien de grave, donc, mais un petit coup d'arrêt pour le champion du monde 2018.

**MILAN LE MESSAGE DE GIROUD AUX DIRIGEANTS**

Bientôt en fin de contrat au Milan AC, Olivier Giroud (37 ans, 11 matchs et 7 buts en Serie A cette saison) attend un signe de la part de ses dirigeants. L'attaquant français pense mériter une offre de prolongation.

"Pour l'instant, j'aimerais, a confié l'ancien Montpelliérain au JDD. Je suis en fin de contrat et je n'ai pas encore discuté avec le club, contrairement à ce qui est sorti dans les médias. J'ai envie de continuer, et je pense avoir ce qu'il faut pour ça." Le message est passé.

**BAYERN KANE EXPLIQUE SON DÉPART DE TOTTENHAM**

Devenu meilleur buteur de l'histoire de Tottenham (280 buts en 435 matchs), Harry Kane (30 ans, 11 matchs et 17 buts en Bundesliga cette saison) a décidé de quitter sa zone de confort et s'engager au Bayern Munich cet été, un club avec lequel il cartonne déjà. L'attaquant anglais, capitaine de sa sélection, est revenu sur les raisons de son transfert à l'issue du match nul, lundi, entre la Macédoine du Nord et les Three Lions (1-1). "Jouer à l'étranger est quelque chose que j'ai toujours voulu faire. J'étais à Tottenham depuis l'âge de 19 ans, mais j'ai toujours eu en tête que je voulais tenter une nouvelle expérience, une nouvelle culture, une nouvelle ligue et une nouvelle équipe. (...) Le Bayern était là, j'étais motivé par le défi. Jouer dans un nouveau stade, avec de nouveaux supporters... Je suis content de la façon dont tout a commencé. Les objectifs avec le Bayern sont de remporter la Bundesliga et la Ligue des Champions. Avec l'Angleterre, le Championnat d'Europe. Les deux équipes dans lesquelles je suis out de réelles chances de remporter ces titres", a assuré le redoutable bu-

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Edité par la SARL DK NEWS

Gérant Mourad Cherbal

Directeur de publication Smaïl Oulebsir

Directeur de la rédaction Smaïl Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.47.97 » FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.73.76.78 / 021.73.71.28 / 021.74.99.81 - FAX : 021.73.95.59 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz

## ALGÉRIE - TURQUIE

### Le président turc entame une visite officielle en Algérie

Le Président turc, M. Recep Tayyip Erdogan, a entamé mardi une visite officielle en Algérie au cours de laquelle il coprésidera avec le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, les travaux de la 2<sup>e</sup> session du Conseil de coopération de haut niveau algéro-turc.

Le Président Erdogan a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène par le Président Tebboune, accompagné de hauts responsables de l'Etat et de membres du gouvernement.

Les deux Présidents ont écouté les hymnes nationaux des deux pays avant de passer en revue des détachements de l'Armée nationale populaire qui leur ont rendu les honneurs.



### Erdogan se recueille à la mémoire des martyrs de la Guerre de libération nationale

Le Président turc, M. Recep Tayyip Erdogan, s'est recueilli, mardi au Sanctuaire du Martyr à Alger, à la mémoire des martyrs de la glorieuse Guerre de libération nationale.

M. Erdogan a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et observé une minute de silence à la mémoire des

martyrs de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954. Auparavant, le Président turc était arrivé à Alger pour une visite officielle en Algérie au cours de laquelle il coprésidera avec le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, les travaux de la 2<sup>e</sup> session du Conseil de coopération de haut niveau al-

### Le Président de la République s'entretient avec son homologue turc

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est entretenu, mardi au siège de la Présidence de la République, avec son homologue turc, M. Recep Tayyip Erdogan, qui effectue une visite officielle en Algérie. Un accueil officiel

a été réservé par le Président Tebboune au Président Erdogan, à son arrivée au siège de la Présidence de la République. Auparavant, le Président turc s'était rendu au sanctuaire des Martyrs où il a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et observé une minute de silence à la

mémoire des martyrs de la Glorieuse Guerre de libération nationale. Lors de cette visite, les deux Présidents coprésideront les travaux de la 2<sup>e</sup> session du Conseil de coopération de haut niveau algéro-turc.

### Les entretiens entre le Président de la République et son homologue Turc élargis aux deux délégations

Les entretiens entre le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son homologue turc, M. Recep Tayyip Erdogan, ont été élargis, mardi, aux membres des délégations des deux pays.

Auparavant, les deux Présidents ont eu un entretien en tête-à-tête au siège de la Présidence de la République où un

accueil officiel a été réservé par le Président Tebboune au Président Erdogan. En parallèle, des discussions bilatérales ont eu lieu entre les membres des délégations des deux pays.

Lors de cette visite, les Présidents Tebboune et Erdogan coprésideront les travaux de la 2<sup>e</sup> session du Conseil de coopération de haut niveau algéro-turc.

### Signature de plusieurs accords de coopération entre les deux pays

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son homologue turc, M. Recep Tayyip Erdogan, ont coprésidé, mardi à Alger, la cérémonie de signature de plusieurs accords de coopération entre l'Algérie et la Tur-

quie. Ces accords et mémorandum de coopération portant sur plusieurs secteurs, ont été signés au siège de la Présidence de la République à l'issue d'entretiens qui ont eu lieu entre les Présidents Tebboune et Erdogan. Le

Président Erdogan était arrivé auparavant à Alger pour une visite officielle au cours de laquelle il a coprésidé avec le Président Tebboune les travaux de la 2<sup>e</sup> session du Conseil de coopération de haut niveau algéro-turc.

### Signature de la Déclaration commune de la 2<sup>e</sup> session du Conseil de coopération de haut niveau

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son homologue turc, M. Recep Tayyip Erdogan, ont signé, mardi à Alger, la Déclaration commune de la 2<sup>e</sup> session du Conseil de coopération de haut niveau entre les deux pays.

La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la Présidence de la République à l'issue des entretiens entre les Présidents Tebboune et Erdogan, et ce, à l'occasion de la visite officielle du président turc en Algérie.

Les deux présidents ont signé la Déclaration commune de

la 2<sup>e</sup> session du Conseil de coopération de haut niveau entre la République algérienne démocratique et populaire et la République de Turquie, parallèlement à la signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente couvrant divers domaines de coopération entre les deux pays.

Le président turc avait entamé, plus tôt dans la journée, une visite officielle en Algérie, au cours de laquelle il a coprésidé, avec le Président Tebboune, les travaux de la 2<sup>e</sup> session du Conseil de coopération de haut niveau algéro-turc.

## ALGÉRIE - JORDANIE

### M. Nadir Larbaoui reçoit un appel téléphonique du Premier ministre jordanien

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui a reçu un appel téléphonique du Premier ministre du Royaume hachémite de Jordanie, M. Bisher Al-Khasawneh lors duquel il lui a exprimé ses félicitations à l'occasion de sa nomination en tant que Premier ministre et lui a exprimé ses

voeux de succès dans ses missions, indique lundi soir un communiqué des services du Premier ministre.

Passant en revue les relations bilatérales, les deux parties ont souligné "leur attachement commun à œuvrer de concert au renforcement continu des re-

lations de coopération entre les deux pays frères, en concrétisation de la volonté commune animant les dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et le souverain jordanien, le roi Abdallah II", a ajouté la même source.

## 6<sup>e</sup> DIALOGUE JUDICIAIRE AFRICAIN

### Le souci du président de la République de garantir le respect des droits des individus et sociétés mis en avant

Les participants aux travaux du 6<sup>e</sup> Dialogue judiciaire africain ont été unanimes, lundi, à qualifier le choix de l'Algérie pour abriter la présente session de "judicieux", saluant l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et son attachement à consacrer la justice pour assurer le respect des droits des individus et des sociétés. Les participants à la présente session, abritée par le Centre international de conférences (CIC) 'Abdelatif Rahal' à Alger, ont affirmé que ce dialogue constituera une plateforme commune de complémentarité entre les tribunaux nationaux et le tribunal africain des droits de l'homme et des peuples, "conformément à la Charte africaine pour une sécurisation coordonnée des différents textes".

Le chargé d'affaires du Conseiller juridique de l'Union africaine (UA), Mohamed Salem Al-Khalil, a souligné que l'organisation de la 6<sup>e</sup> session du Dialogue judiciaire africain constituait une opportunité pour examiner les moyens dont disposent les juridictions régionales et internationales pour assurer une meilleure protection des droits de l'homme, notamment en Afrique.

Dans une allocution lue au nom du président de la Commission africaine, Moussa Faki Mahamat, M. Mohamed Salem Al-Khalil a indiqué que les travaux de cette rencontre permettront aux participants de passer en revue les principales décisions relatives à la coopération judiciaire et aux défis posés dans ce domaine, notant que le dialogue constitue désormais "un processus institutionnel important pour l'UA sous la direction du tribunal africain des droits de l'homme et des peuples", dont la réussite "passe par le soutien aux pays membres, appelés aussi à abriter ce dialogue et à développer les moyens d'intégrer la jurisprudence régionale dans les spécialités nationales". Dans ce contexte, le même intervenant a estimé que ce dialogue, lancé il y a 13 ans, "prouve que l'Afrique est sur la bonne voie pour renforcer les droits de l'homme malgré les divergences entre Etats membres en termes de traditions judiciaires".

Mohamed Salem Al-Khalil a adressé, au nom du président de la Commission de l'UA, ses vœux au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi qu'au peuple et au gouvernement algériens à l'occasion du 69<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération. De son côté, la présidente de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, Aboud Imani Daud a salué, dans son allocution, l'engagement du président Tebboune, à l'ouverture de l'année judiciaire 2023/2024, à commémorer de cette tradition annuelle, mettant, ainsi, en évidence la noblesse du message suprême de la justice et la lourde responsabilité des magistrats dans la protection des personnes et la préservation de leurs droits et libertés".

Mme Aboud Imani Daud s'est également félicitée de la reconnaissance par M. Tebboune de la grande responsabilité qui incombe aux juges pour garantir l'égalité au sein de la société et consacrer le respect des droits et des libertés. "La désignation par M. Tebboune, du Premier ministre, pour le représenter aux travaux du 6<sup>e</sup> Dialogue judiciaire africain, témoigne de son grand intérêt pour le corps judiciaire et de ses efforts pour protéger les individus et les peuples, et soutenir la Cour africaine".

La Présidente de la Cour africaine a souligné, dans ce contexte, que le 6<sup>e</sup> Dialogue judiciaire africain est une occasion d'explorer les meilleures voies pour renforcer l'interaction en Afrique sur les plans judiciaire régionale et continentale en vue de protéger les droits de l'homme et des peuples. Partant, Mme Imani Daud Aboud, a fait savoir que "l'Afrique à laquelle nous aspirons ne peut se baser uniquement sur l'intégration politique, car le pouvoir judiciaire est un élément essentiel qui apporte une impulsion supplémentaire". Elle a souligné, en outre, que toutes les sociétés sont fondées sur la souveraineté de la loi et la protection des droits de l'homme, et que c'est ce vers quoi nous devons tendre si nous voulons renforcer l'Afrique, son unité, et la réalisation de la paix et de la stabilité. De son côté, le juge auprès de la Cour, Rafaa Ben Achour, a affirmé que le choix du thème est significatif et intervient à un moment opportun, d'autant que les tribunaux jouent un rôle axial dans la protection des droits de l'homme. Le même responsable a expliqué que l'intégration des normes régionales et internationales peut être "très importante" pour renforcer l'approche des tribunaux nationaux dans les pays africains, et par conséquent, promouvoir les droits de l'homme et leur protection, outre l'examen des meilleures normes à appliquer. Il convient de noter que les activités du 6<sup>e</sup> dialogue judiciaire africain, inauguré par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, en sa qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, devront se poursuivre jusqu'à mercredi.